



HAL
open science

L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le Premier Empire ; deux enseignants précurseurs de cette époque

Stéphane Chiocca

► To cite this version:

Stéphane Chiocca. L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le Premier Empire ; deux enseignants précurseurs de cette époque. Médecine vétérinaire et santé animale. 1995. dumas-04058397

HAL Id: dumas-04058397

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04058397>

Submitted on 4 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Année 1994

1

**L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT PENDANT LA
RÉVOLUTION DE 1789 ET LE PREMIER EMPIRE.
DEUX ENSEIGNANTS PRÉCURSEURS
DE CETTE ÉPOQUE.**

THÈSE
pour le
DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement
le
devant
la Faculté de Médecine de Créteil
par

Stéphane CHIOCCA
né le 21 janvier 1970 à BREST (29)

JURY
Président :
Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil

Membres : MM. TOMA et PARODI
Professeurs à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Invité : Mr. J. LUCAS, Docteur vétérinaire

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

Année 1994

**L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT PENDANT LA
RÉVOLUTION DE 1789 ET LE PREMIER EMPIRE.
DEUX ENSEIGNANTS PRÉCURSEURS
DE CETTE ÉPOQUE.**

THÈSE
pour le
DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement
le
devant la Faculté de Médecine de
Créteil par

Stéphane CHIOCCA

JURY

Président :

Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil

Membres : MM. TOMA et PARODI

Professeurs à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Invité : Mr. J. LUCAS, Docteur vétérinaire

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le professeur A.-L. PARODI

Directeur honoraire : M. le professeur FERRANDO

Professeurs honoraires : MM. BORDET, FERRANDO, GUILHON, LE BARS, THERET, VUILLAUME

ALIMENTATION

M. WOLTER Professeur 1ère classe
M. PARAGON * Professeur 2ème classe
M. GRANDJEAN Maître de conférences 1ère classe
M. PONTER AERC

ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

M. DENOIX * Professeur 1ère classe
Mlle CREVIER Maître-assistant agrégé
M. DEGUEURCE AERC

BIOLOGIE MOLECULAIRE

M. PANTHIER Professeur 1ère classe associé

HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE

M. CRESPEAU Professeur 2ème classe
M. FONTAINE * Maître de conférences 1ère classe
M. HAILE Maître de conférences associé
Mme CORDONNIER-LEFORT AERC

HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

M. ROZIER * Professeur 1ère classe
M. CARLIER Professeur 2ème classe
Mme COLMIN-SIMONET Maître de conférences associé
M. BOLNOT Maître-assistant

MALADIES CONTAGIEUSES, ZONOSSES, LEGISLATION SANITAIRE

M. TOMA * Professeur 1ère classe
M. BENET Professeur 2ème classe
M. ELOIT Professeur 2ème classe
Mlle BASTIAN AERC

PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

M. BUSSIERAS * Professeur 1ère classe
M. CHERMETTE Professeur 2ème classe
M. POLACK Maître de conférences 2ème classe
M. GUILLOT AERC

PATHOLOGIE CHIRURGICALE

M. FAYOLLE * Professeur 1ère classe
M. MAILHAC Maître de conférences 1ère classe
M. MOISSONNIER Maître de conférences 1ère classe
M. VIGUIER Maître-assistant
Mme VIATEAU-DUVAL AERC

PATHOLOGIE GENERALE, MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE

M. PILET * Professeur 1ère classe
M. BOULOUIS Professeur 2ème classe
Mme QUINTIN-COLONNA Professeur 2ème classe
M. LETEMPLE AERC

PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Mme BRUGERE-PICOUX * Professeur 1ère classe
Mlle LAVAL Professeur 2ème classe
M. HAFFAR Maître-assistant associé
M. MILLEMANN AERC

PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

M. BADINAND * Professeur 1ère classe
M. MIALOT Professeur 2ème classe
M. NUDELMANN Maître-assistant
M. REMY Maître-assistant
Mlle CHASTANT AERC

PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

M. MILHAUD * Professeur 1ère classe
Mme JOSEPH-ENRIQUEZ Professeur 2ème classe
Mme KOLF-CLAUW Maître de conférences 1ère classe
Mlle HOUPERT AERC

PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE

M. BRUGERE * Professeur 1ère classe
Mme COMBRISON Professeur 2ème classe
M. LEFRANCOIS Maître-assistant
M. TIRET AERC

PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

M. MOUTHON Professeur 1ère classe
M. MICHAUX Maître de conférences 1ère classe
M. SESTIER AERC

SEMILOGIE ET PATHOLOGIE MEDICALE DES EQUIDES ET CARNIVORES

M. MORAILLON * Professeur 1ère classe
M. CLERC Professeur 1ère classe
M. COTARD Professeur 2ème classe
M. POUCHELON Professeur 2ème classe
Mme BEGON Maître de conférences 1ère classe
Mlle CHETBOUL Maître-assistant agrégé
M. BLOT AERC

ZOOTECNIE, ECONOMIE RURALE

M. COURREAU * Professeur 1ère classe
M. BOSSE Maître de conférences 1ère classe
Mme GRIMARD-BALLIF Maître de conférences 2ème classe
Mlle LEROY Maître-assistant
Mlle PUYALTO AERC

DEPARTEMENTS

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES

M. CRESPEAU Chef de département
M. BOULOUIS Adjoint

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET CARNIVORES

M. POUCHELON Chef de département
M. GRANDJEAN Adjoint

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET SCIENCES DE L'ALIMENT

Mlle LAVAL Chef de département
M. CARLIER Adjoint

CENTRE D'APPLICATION DE CHAMPIGNELLES

Mme BENOIT-VALIERGUE Directrice
M. ARNE AERC (épidémiologie et gestion de la santé animale)

* Responsable de l'unité pédagogique

A monsieur Jean LUCAS, Docteur vétérinaire,

Sans qui cette thèse n'aurait pu voir le jour.
En témoignage de ma profonde reconnaissance pour
les conseils, l'expérience, et tout le temps qu'il m'a
accordé.

Qu'il reçoive mon amitié sincère, née de sa gentillesse
et de notre collaboration à cet ouvrage.

A Monsieur

Professeur à la faculté de Médecine de Créteil,
qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de
notre jury de thèse.

Hommage respectueux.

A Monsieur TOMA,

Professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort,
pour toute l'attention qu'il a bien voulu apporter à
l'élaboration et à la correction de notre travail.

Hommage respectueux.

A Monsieur PARODI,

Directeur de l'École Vétérinaire d'Alfort,
qui a bien voulu accepter de faire partie de notre
jury de thèse.

Hommage respectueux.

A mes parents, pour leur patience et pour les sacrifices qu'ils ont faits pour moi.
Qu'ils reçoivent toute mon affection.

A tous les miens qui me sont chers.

A ma future femme que j'adore.

A tous mes amis, pour leur dévouement et le bonheur qu'ils me donnent.

Au " C.I.I. "

Et aux "P'tits Rouges", avec lesquels j'ai passé des années extraordinaires. Sûr qu'il y aura encore des jeudis, des victoires, et toujours des rires.

Avant-propos.

L'édition de ce travail, hommage à l'École d'Alfort, a bénéficié de la contribution des Anciens Elèves et Amis du professeur Gustave LESBOUYRIES. Qu'ils en soient remerciés.

Sorti de l'École de Toulouse, le Professeur LESBOUYRIES fut enseignant durant de nombreuses années à Alfort et débuta dans cette école à la chaire de chirurgie, où figurèrent de nombreux hommes célèbres, dont le professeur CADIOT.

Dans le cadre de notre étude, il y a lieu de citer qu'à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème, le nom de CHABERT fut souvent associé, entre autres, à ceux de FROMAGE de FEUGRE et de GILBERT, ces hommes dont le souci était d'illustrer leur enseignement par des observations et cas cliniques, méthode que perpétuèrent nombre de Maîtres. Et G. LESBOUYRIES fut de ceux-ci.

Il y a lieu de remercier ceux qui apportèrent leur collaboration par conseils ou documents sur l'époque étudiée:

- _Docteur P. BONNAUD, vétérinaire.
- _Docteur P. JEANJOT-EMERY, vétérinaire.
- _Docteur C. LÉVEQUE.
- _Docteur J. LUCAS, vétérinaire.
- _Docteur J.L. MORRE, vétérinaire.
- _Docteur P. RENARD, vétérinaire.
- _Professeur M. THÉRET, vétérinaire.
- _E. GRISON ,bibliothécaire, et ses collaborateurs de la Bibliothèque d'Alfort.

TABLE DES MATIERES

Introduction	p.10
PREMIERE PARTIE: L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT ENTRE 1789 ET 1814.	p.12
CHAPITRE PREMIER: L'ÉCOLE D'ALFORT A L'HEURE DE LA RÉVOLUTION.	p.13
I: Les dernières années de l'Ancien Régime	p.13
1. Une période faste pour l'École d'Alfort	p. 13
2. Des dépenses inconsidérées et fatales	p. 14
II: Les années de la Révolution	p. 15
1. Le vent des réformes	p. 15
2. Le temps de la misère et des restrictions.	p. 19
3. La Terreur et la loi sur le recrutement.	p. 20
4. L'emprisonnement de CHABERT.	p. 21
5. De nouveaux projets de déménagement et une discipline houleuse.	p. 23
6. Une organisation nouvelle. Note sur l'importance de la maréchalerie.	p. 24
7. Concours de professorat. La réquisition des élèves.	p. 25
III: L'École d'Alfort pendant le Consulat.	p. 27
1. Le retour aux écoles. Des idées nouvelles.	p. 27
2. Des conditions toujours difficiles. Nouvelle mobilisation.	menace de p. 28

CHAPITRE SECOND: L'ÉCOLE D'ALFORT SOUS LE PREMIER EMPIRE. p. 29

I: Piétinement et agitation. p. 29

1. Départ de FROMAGE de FEUGRÉ et de CHAUMONTEL. Nouvelle attaque de LAFOSSE. p. 29
2. Encore une réforme. p. 32
3. Établissement d'une "carte d'étudiant". p. 33
4. Des mouvements estudiantins et contestataires. p. 33
5. Rétablissement du poste de directeur-adjoint. p. 36

II: La réforme de l'enseignement par Napoléon Premier p. 36

1. Une idée personnelle de l'Empereur. p. 37
2. Alfort, école supérieure: l'enseignement à deux degrés. p. 38

III: Le bataillon d'Alfort et la défense du pont de Charenton. p. 42

1. Les préparatifs de la bataille. p. 42
2. Une défaite cinglante. p. 43

Conclusion. p. 44

SECONDE PARTIE: DEUX PROFESSEURS PRÉCURSEURS DE CETTE ÉPOQUE. p. 45

CHAPITRE PREMIER: LA VIE ET L'OEUVRE DE FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT (1757-1800). p. 46

I: Sa carrière à l'École d'Alfort. p. 46

1. La rencontre avec CHABERT et son entrée à l'École vétérinaire d'Alfort. p. 46
2. Un rôle politique important au sein de l'École d'Alfort. p. 47

II: Un agronome et un zootechnicien d'avant-garde. p. 49

1. La question des prairies artificielles. p. 49
2. L'amélioration des cultures: une condition indispensable au progrès des races animales. p. 53
3. Les moyens d'une amélioration p. 54

III: Le voyage en Espagne de GILBERT. p. 56

1. La guerre et le Traité de Bâle. p. 56
2. Les conceptions de GILBERT contestées. p. 56
3. L'Espagne. p. 57

IV: Discussion sur l'homme et son oeuvre. Conclusion. p. 62

1. Un homme remarquable. p. 62
2. Un scientifique reconnu et un précurseur. p. 63

CHAPITRE SECOND: LA VIE ET L'OEUVRE DE CHARLES MICHEL FRANÇOIS FROMAGE DE FEUGRÉ (1770-1812). p. 67

I: Une vie mouvementée. p. 69

1. Un curieux parcours universitaire et la rencontre avec Daubenton. p. 69
2. Les années d'enseignement à l'École d'Alfort. p. 70

3. Un départ précipité.	p. 74
4. L'aventure napoléonienne.	p. 75
II: Un scientifique aux préoccupations étendues.	p. 78
1. Une bibliographie abondante.	p. 78
2. Une méthode résolument moderne.	p. 79
III: Les "CORRESPONDANCES".	p. 81
1. Un projet réfléchi et enfin réalisé.	p. 81
2. Principe et organisation de la publication.	p. 81
3. Un travail sans précédent.	p. 82
4. Une valeur scientifique indiscutable.	p. 84
5. Les publications entravées par la guerre.	p. 85
IV: Mise au point sur les faits reprochés à FROMAGE de FEUGRÉ. Conclusion.	p. 86
CONCLUSION GÉNÉRALE.	p. 88
BIBLIOGRAPHIE	p. 89

"Toujours imbus des principes d'honnêteté qu'ils auront puisés et dont ils auront vu des exemples dans les Écoles, ils ne s'en écarteront jamais; ils distingueront le pauvre du riche, ils ne mettront point à un trop haut prix des talents qu'ils ne devront qu'à la bienfaisance du Roi et à la générosité de leur Patrie, enfin ils prouveront par leur conduite qu'ils sont tous également convaincus que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire."

CLAUDE BOURGELAT (8), à propos des "artistes vétérinaires".

Introduction

L'École Vétérinaire d'Alfort va bientôt fêter ses deux cent trente années. Et depuis sa fondation par BOURGELAT au milieu du XVIII^{ème} siècle, elle a traversé, avec plus ou moins de bonheur et de difficultés, bon nombre d'évènements qui firent l'Histoire de France.

Entre 1789 et 1814, cet établissement a vécu avec les bouleversements politiques que l'on connaît: de la Révolution à la fin du règne de NAPOLÉON BONAPARTE, la vie de l'École d'Alfort fut souvent précaire, parfois menacée, et presque toujours agitée. Dans cet ouvrage, je m'efforcerai de décrire tout d'abord comment l'École a passé cette période mouvementée.

Pourtant, malgré les difficultés, l'École Vétérinaire d'Alfort abritait déjà des enseignants de grande qualité, tant professorale qu'humaine. Après BOURGELAT, CHABERT FLANDRIN et HUZARD sont sans doute les vétérinaires du premier demi-siècle d'Alfort qui restent les plus célèbres.

D'autres sont moins connus, n'apparaissant que plus discrètement dans les annales de l'École. GILBERT, et surtout FROMAGE DE FEUGRE, sont de ceux-ci.

Ils furent tous deux contemporains des grands noms que nous avons cités, et collaborèrent même avec eux. De grand talent, ils l'étaient certainement sans le savoir, puisqu'ils nous ont laissé de grandes idées qui, encore de nos jours, servent notre profession.

Aussi font-ils l'objet du second temps de ce mémoire, dans lequel je tente de transcrire de mon mieux, et le plus objectivement possible, la vie et l'esprit novateur de ces hommes remarquables.

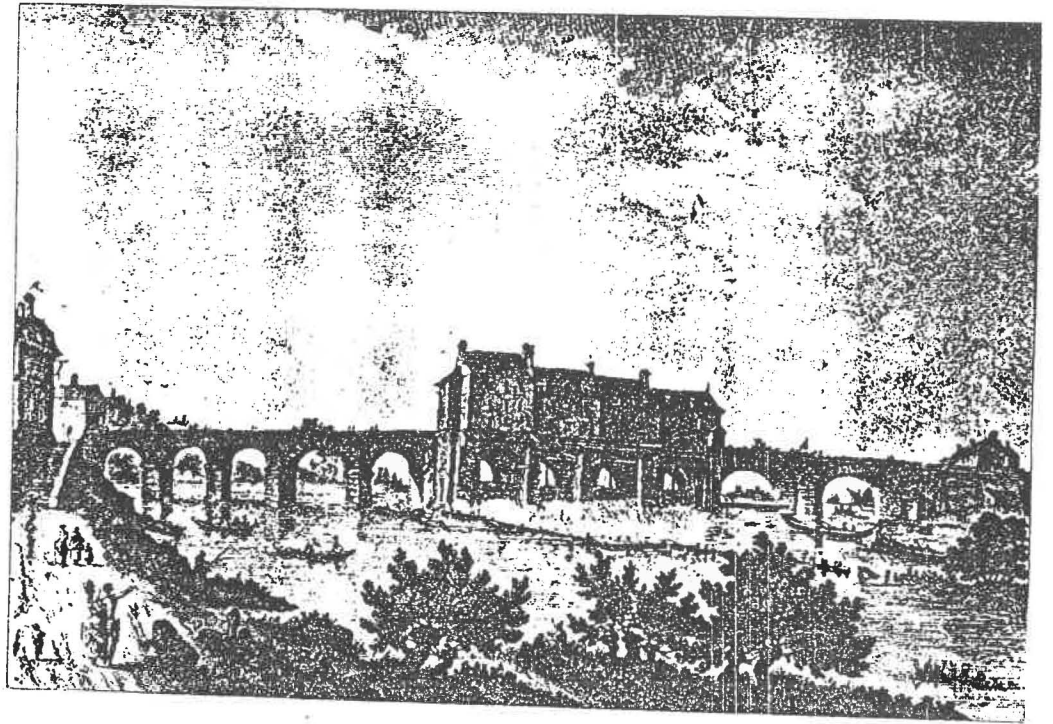


Figure 1: le pont de Charenton, vers 1785.

PREMIERE PARTIE :

L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT
ENTRE 1789 ET 1814

CHAPITRE PREMIER:

L'ÉCOLE D'ALFORT A L'HEURE DE LA RÉVOLUTION

Lorsque le 5 mai 1789 se réunissent les États Généraux, des trois Écoles vétérinaires qui ont vu le jour, deux seules subsistent: celle de Lyon créée en 1762, et celle d'Alfort installée vers la fin de l'été 1766.

Cette dernière, proche de l'effervescente capitale, allait subir rapidement et pleinement les conséquences de l'évolution des idées. Son passé récent invitait les partisans des réformes à en restructurer sinon l'enseignement, tout au moins l'organisation. Il n'est donc pas inutile d'examiner la situation de l'École au cours des dernières années de la Monarchie.

I: Les dernières années de l'Ancien Régime. (10)

1. Une période faste pour l'École d'Alfort.

BOURGELAT meurt le 3 janvier 1779. C'est CHABERT, directeur de l'École d'Alfort, qui devient directeur général des Écoles vétérinaires. FLANDRIN, son neveu, alors directeur de l'École Vétérinaire de Lyon, est appelé à Alfort en qualité de directeur particulier.

Sur le plan politique, JOLY de FLEURY succède à NECKER au Ministère des Finances en 1781, et il confie à BERTIER de SAVIGNY la direction de l'agriculture dont dépendent les Écoles vétérinaires.

C'est alors que commence une ère de prospérité. Des hommes éminents de la Société Royale de Médecine, de

l'Académie de Chirurgie, de l'Académie des Sciences, s'intéressent à l'École d'Alfort. DAUBENTON, naturaliste, et VICQ d'AZYR, anatomiste, persuadent les plus hautes autorités de l'État que l'École Vétérinaire ne doit pas limiter son enseignement à l'art de guérir les animaux, mais qu'elle est propre à devenir un centre d'études de première importance.

CHABERT, hériter de BOURGELAT, ne pouvait évidemment souscrire à ces vues, méprisant, pour la formation de futurs vétérinaires, ces médecins issus de classes sociales trop élevées. Il doit pourtant s'accomoder des directives de l'autorité supérieure qui en 1782 crée pour VICQ d'AZYR une chaire d'anatomie comparée et pour DAUBENTON une chaire d'histoire naturelle des animaux et économie rustique vétérinaire.

S'instaurent alors à l'École d'Alfort deux enseignements: l'un, dispensé par les professeurs vétérinaires issus de l'École, et qui s'adresse à des élèves possédant une instruction assez primaire, l'autre, donné par des médecins, académiciens, s'adressant à des personnes plus instruites dans le domaine de la biologie mais s'éloignant peut-être de la finalité même de l'enseignement vétérinaire.

2. Des dépenses inconsidérées et fatales.

Succédant à JOLY de FLEURY et ORMESSON à la fin de l'année 1783, CALONNE va dépenser sans compter : le personnel est augmenté, des constructions et aménagements sont entrepris, la ferme de Maisonville achetée. Seulement, après avoir vidé le trésor royal, CALONNE est remercié en 1787 et on voit apparaître de vives récriminations sur l'administration de l'École: un rapport conclut même en proposant la fermeture de l'École...

Les budgets sont alors réduits, mais fort heureusement pour le devenir de l'établissement, CHABERT avait des amis influents, qui surent faire valoir auprès du Contrôleur Général l'efficacité des professeurs résidents pour la formation d'habiles maréchaux. Le 20 janvier 1788, le Roi approuve donc un projet de réorganisation de l'École, proposé par CHABERT, et optant pour la suppression des chaires spéciales, des troupeaux, du vivier, de la ménagerie...

Ainsi prit fin cette période brillante au cours de laquelle l'École d'Alfort avait joui d'une prospérité matérielle jusqu'alors inconnue, et revêtu pour la première fois le caractère d'un établissement scientifique. Il s'agissait malheureusement d'une façade qui cachait l'état de réelle pauvreté de l'enseignement vétérinaire, contenant l'instruction des élèves dans des limites trop étroites, et les laissant volontiers à l'état de maréchaux perfectionnés.

Tel était l'état de l'École d'Alfort à la veille de la tourmente révolutionnaire. Et entre 1789 et 1804, date de la proclamation de l'Empire, elle va connaître, comme la France, bien des bouleversements. Afin de mieux les situer dans le temps, les figures 2 et 2 bis ci-après donnent un aperçu de ces événements.

II: Les années de la Révolution. (19)

1. Le vent des réformes.

Avec la Révolution, voici venir les réformes, et l'existence même des Écoles vétérinaires va se trouver menacée. GILBERT et HUZARD écrivent: (17)

"Il est peu d'institutions qui aient eu autant à lutter que les écoles vétérinaires, contre le torrent destructeur qui a renversé la plupart des établissements destinés à l'instruction publique, les dénonciations les plus absurdes,

les diatribes les plus virulentes, l'irruption subite d'une foule de plans d'organisation nouvelle, tous plus séduisants les uns que les autres."

C'est le Comité d'Agriculture et des Arts qui a dans ses attributions les Écoles vétérinaires. Mais en raison de son endettement considérable, l'École d'Alfort voit les questions qui la concernent renvoyées devant le Comité de Finances, et commence alors une série de rapports visant à assainir ses comptes. D'autre part, diverses polémiques, attaques, et propositions de réformes s'ajoutent aux documents officiels par voie de presse et de pamphlets.

Ainsi, un certain CHAUSSART (26) adresse au journal "La Révolution de Paris" une lettre virulente où il prétend dénoncer les dépenses excessives de l'École. Certes, il y a dans cette lettre des exagérations manifestes, mais on peut y remarquer quelques curiosités qui semblaient courantes sous l'Ancien Régime: le fils du directeur, dès sept ans, et celui du sous-directeur dès sa naissance, sont portés sur les registres comme "élèves au compte du Roi". Ces enfants bénéficiaient donc d'une bourse dès leur jeune âge!

GILBERT, cette figure de l'art vétérinaire, prend alors la défense de l'École; ce à quoi répond CHAUSSART par une nouvelle attaque, concluant à la nécessité de fermer l'École d'Alfort pour la transporter à Paris et la réorganiser.

CHAUSSART n'est d'ailleurs pas le seul à vouloir réunir l'enseignement vétérinaire à diverses écoles, notamment à celle de médecine. LAFOSSE fils, dont l'inimitié contre Alfort ne s'était pas éteinte à la mort de BOURGELAT, souhaite également ce transfert. Et pour ce qui concerne l'instruction, il exprime des principes fort rationnels: chaque professeur doit enseigner un ordre de matières bien déterminé, (ce qui n'était pas le cas) :

"C'est ainsi qu'il deviendra supérieur dans sa partie."
(26)

EN FRANCE

- 1789: .5 mai: ouverture de États Généraux.
.14 juillet: prise de la Bastille.
. 26 août: vote à l'assemblée de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- 1791: .1er octobre: ouverture de l'Assemblée Législative.
- 1792: .30 avril: déclaration de guerre à l'Autriche et à la Prusse.
.21 septembre: abolition de la royauté.
- 1793: .21 janvier: exécution de Louis XVI.
.6 avril: création du Comité de Salut Public.
- 1794: .4 février: abolition de l'esclavage.
. 27 juillet: chute de Robespierre.
- 1795: .5 avril: traité de Bâle signifiant la fin de la guerre.
.8 juillet: mort de Louis XVII.
.27 octobre: début du Directoire.
- 1796: .2 mars: Bonaparte est nommé Général en chef de l'armée d'Italie. Suit une série de victoires sur l'Autriche.
- 1798: expédition de Bonaparte en Égypte; prise de Malte et du Caire.
- 1799: .9 novembre: début du Consulat.
- 1800: .6 mai: début de la seconde campagne d'Italie de Bonaparte.
- 1802: .2 août: Bonaparte est nommé Consul à vie.
- 1803: .28 avril: vente de la Louisiane aux U.S.A.
- 1804: .18 mai: proclamation de l'Empire.

Figure 2: Quelques dates de l'histoire de France entre 1789 et 1804.

A L'ÉCOLE D'ALFORT

- 1789-1790: menaces de déménagement de l'École.
- 1791: vente de la ferme de Maisonville.
- 1793: .16 décembre: emprisonnement de CHABERT.
- 1794: .avril: GILBERT est nommé membre d'une des commissions du Comité de Salut Public.
.27 juillet: libération de CHABERT.
- 1795: nouveau projet de transfert de l'École, à Versailles.
- 1796: .mai: mort de FLANDRIN. GILBERT devient sous-directeur.
.4 août: entrée de FROMAGE de FEUGRÉ à l'École d'Alfort.
- 1797: .juillet: publication d'un nouveau règlement pour l'application de la loi du 29 germinal An III réorganisant l'enseignement vétérinaire.
- 1798: .17 novembre: départ de GILBERT pour l'Espagne.
- 1799: réquisition des élèves par l'armée.
- 1800: 7 septembre: mort de GILBERT en Espagne.
septembre: FROMAGE de FEUGRÉ obtient son diplôme de vétérinaire.
- 1801: FROMAGE de FEUGRÉ est nommé professeur de maladies, jurisprudences, et maréchalerie.

Figure 2 bis: quelques dates de l'histoire d'Alfort entre 1789 et 1804.

J.B. HUZARD, vétérinaire à Paris, s'élève contre les théories de LAFOSSE, prétendant qu'à Paris, les élèves ne verraient que des chevaux, ce qui serait préjudiciable aux besoins de l'agriculture.

Au début de l'année 1790, LAFOSSE poursuit ses offensives, adressant à l'Assemblée Nationale un nouvel écrit dans lequel il suggère de transformer l'École d'Alfort en une école de cavalerie. Fasciné par l'hippiâtrie, Lafosse ne voit dans les vétérinaires que les maréchaux, et cette étroite conception de l'art vétérinaire incite une fois encore HUZARD à riposter.

Un autre mémoire, anonyme, (attribué à BROUSSONET) insiste pour désigner le Jardin Royal des Plantes comme lieu

"le plus propre à rapprocher l'enseignement agricole de l'enseignement vétérinaire". (19)

Dans son plan de réorganisation, l'auteur ordonne les chaires d'enseignement de l'anatomie, des maladies internes et des épizooties, des maladies chirurgicales et d'extérieur, de maréchalerie. Il est question également de rétablir une chaire d'économie rurale.

Il est facile de juger, de par cette avalanche de critiques, à quel point l'École d'Alfort était menacée. Ce sont principalement FLANDRIN et HUZARD qui la défendent, vantant l'isolement d'Alfort favorable à l'étude des maladies contagieuses, ainsi qu'au maintien des élèves à l'écart des mœurs dissolues d'une grande ville... Ils soulignent également les services rendus lors d'épizooties, et la publication de nombreux travaux par ses professeurs, ces hommes qui

"ont la charge de faire progresser la médecine des animaux domestiques." (10)

2. Le temps de la misère et des restrictions.

Au premier janvier 1791 prennent effet de nouvelles réductions budgétaires. Divers postes disparaissent: le professeur des forges, deux sous-professeurs, le régisseur, et l'aumonier. Le personnel enseignant se compose alors de: (26)

_CHABERT, directeur de l'École.

_FLANDRIN, directeur adjoint et professeur d'anatomie et des opérations.

_DECHAUX, professeur de matière médicale, chargé de la pharmacie.

_GILBERT, professeur de connaissance extérieure des animaux et d'hygiène.

_BARRUEL, professeur aux hôpitaux.

Avec ces cadres restreints, l'École peut encore végéter, malgré les moyens réduits dont elle dispose. Pourtant, après la vente de la ferme de Maisonville comme bien national, en cette année 1791, elle voit poindre la misère.

Et pendant ce temps continuent de fleurir rapports, projets de réforme, de déménagement, de destruction et reconstruction, tant sous l'Assemblée Constituante que sous la Législative qui lui succède en octobre 1791. A la veille de la Terreur, l'École vit donc péniblement. Ses locaux tombent en ruine, et les guerres menacent de lui enlever son personnel et ses élèves.

3. La Terreur et la loi sur le recrutement.

Les réquisitions de chevaux, les mouvements considérables des charrois militaires, et les opérations guerrières, sont suivis d'énormes pertes. La mortalité des chevaux effraie les citoyens, et le besoin de vétérinaires se fait sentir de façon pressante. Aussi la Convention prend-

elle le 20 mars 1793 une heureuse initiative, signifiant que

"les professeurs et élèves entretenus dans les écoles vétérinaires par le Gouvernement ou les administrations des départements, demeurent exemptés de la loi du 24 février sur le recrutement." (26)

Cette exemption, qui ne fut étendue, quelques jours plus tard, qu'aux évêques, curés, vicaires, et aux officiers de santé attachés au service des armées, montre que la Convention reconnaissait au moins l'utilité de former des vétérinaires.

Mais en 1793, c'est le début de la Terreur. La Convention a voté la loi sur les suspects, et CHABERT va lui-même en subir les effets.

4. L'emprisonnement de CHABERT.

Fils de maréchal ferrant, CHABERT avait lui même embrassé cette profession et avait été attaché dans cette fonction à l'armée des Flandres, sous les ordres du Maréchal de MONTMORENCY LUXEMBOURG. Celui-ci avait, au cours de la guerre de sept ans, sut apprécier l'adresse et l'intelligence du jeune homme et l'avait chaudement recommandé à BOURGELAT dès la fin des hostilités, en 1763. Et dans la haute fonction à laquelle il était parvenu, CHABERT n'avait pas oublié ce qu'il devait à son protecteur, mort en 1764 et avait conservé d'étroites relations avec sa famille. H. BOULEY écrit à ce sujet: (7)

"Souvent, une duchesse de Luxembourg venait à l'École d'Alfort pour quelques semaines chez le directeur comme dans une maison de campagne. Dans ces temps malheureux, de pareilles relations devaient être imputées à un crime. CHABERT fut dénoncé comme aristocrate par un ouvrier du village de Maisons et incarcéré à Picpus, dans un couvent

transformé en l'une de ces trop nombreuses prisons où l'on entassait alors les suspects."

C'était le 26 frimaire An II. (16 décembre 1793)

Un élève intervient alors: J. GIRARD, qui devait devenir un grand nom de l'enseignement vétérinaire. Il s'efforce d'arracher son maître à l'inévitable guillotine, et il tente d'entrer en relation avec COUTHON, membre du Comité de Salut Public. Celui-ci avoue hélas son impuissance à intervenir, et il ne peut que donner à GIRARD quelques précieux conseils: (19)

" La seule garantie pour l'homme auquel vous vous intéressez, c'est l'obscurité et le silence; cessez toute demande en sa faveur, faites retirer du Comité de Sûreté Générale toutes les pièces qui réclament la liberté de ce citoyen et sachez attendre des temps meilleurs."

C'est à cette précieuse conduite que CHABERT dut la vie.

En effet, le 9 thermidor (27 juillet 1794), GIRARD obtient avec bonheur sa libération. Son incarcération avait duré sept mois, et son retour à Alfort est célébré comme il se doit: dans "Histoire de l'École d'Alfort", RAILLIET et MOULÉ (26) rapportent une note du 19 thermidor signée "FIL, BAZIN et BLOU, commissaires nommés par les élèves" qui constatent la perte de deux chandeliers appartenant au portier,

"perte survenue pendant la fête qui a eu lieu le jour bienheureux où nous avons revu notre directeur."

C'est une nouvelle preuve de l'attachement des élèves à l'excellent CHABERT.

Il faut signaler cependant que selon des sources différentes (14), GILBERT ne serait pas étranger à la libération de son directeur.

5. De nouveaux projets de déménagement et une discipline houleuse.

La fin de 1794 s'avance, avec toujours des mémoires réorganisant l'École. On propose même de déplacer l'établissement à l'hôpital de la Salpêtrière. Cette période est misérable à tous les points de vue, et la disette de 1793 qui se poursuit oblige parfois les élèves à abandonner l'École: certains étudiants sont renvoyés dans leur régions afin de lutter contre les épizooties diverses qui sévissent. Ceux qui restent à Alfort doivent user de divers stratagèmes pour survivre: ils vont notamment acheter du blé, qu'ils portent chez le meunier pour le faire moudre, puis ils se font fabriquer du pain avec la farine obtenue.

Le 29 germinal An III, une fois de plus, le transfert d'Alfort est proposé: une loi porte qu'il y aura deux écoles d'économie rurale vétérinaire, l'une à Lyon, et l'autre à Versailles. Mais les fonds manquent et cette disposition restera lettre morte. La commune de Versailles s'oppose d'ailleurs à accueillir l'École vétérinaire, craignant qu'avec ses effectifs n'arrivent des maladies. (27)

La vie continue donc à Alfort, dans des conditions matérielles toujours précaires. En 1795, l'administration municipale de Maisons alloue aux élèves neuf cordes de bois à prendre dans le Bois de Vincennes, afin qu'ils puissent chauffer leurs chambres.

Le premier mai 1796, FLANDRIN décède. Depuis 1794, il s'était pratiquement retiré dans sa propriété de Ville-Evrard, profondément blessé par le manque d'égard de certains élèves à l'époque de la Terreur, les périodes troublées étant peu propices à la sérénité dans les établissements scolaires.

La discipline est d'ailleurs encore difficile à maintenir en cette année 1796: en octobre (vendémiaire An V), le

Ministre de la Police Générale donne l'ordre d'arrêter les élèves qui se présenteraient aux portes de Paris sans permission écrite du surveillant. Et le 28 décembre (7 nivôse An V), le président de l'administration municipale de Charenton-Le-Pont fait savoir à CHABERT que des élèves ont été rencontrés par des patrouilles quelques jours auparavant,

“passés dix heures du soir, aux Carrières et à St Maurice, et ils se sont permis de mauvaises plaisanteries envers les citoyens composant ces patrouilles.”

Il déclare que si ces excès se renouvellent,
“les élèves seront conduits au violon.” (19)

Il est heureux que de nos jours, les sentences soient d'une moindre sévérité!...

6. Une organisation nouvelle. Note sur l'importance de la maréchalerie.

Depuis la promulgation de la loi du 29 germinal An III réorganisant l'enseignement vétérinaire, un règlement était attendu, qui devait préciser les conditions d'application. Ce règlement, probablement élaboré par GILBERT et HUZARD, est publié au mois de messidor An V (juillet 1797):

L'administration générale appartient aux directeurs, sous les ordres du Ministre. Le directeur doit se concerter tous les quinze jours avec les professeurs, le surveillant, et le régisseur, respectivement pour les problèmes concernant l'instruction, la discipline, et la partie économique. Les chaires prévues par l'article VIII de la loi sont: (26)

- 1°Anatomie de tous les animaux servant à l'agriculture.
- 2°Education et maladies du cheval, du mulet, de l'âne.
- 3°Education et maladies des bêtes à cornes.
- 4°Education et maladies des bêtes à laine.
- 5°Pharmacie, matière médicale, et botanique.

6°Forge, ferrure, et opérations du pied.

C'est là une répartition toute nouvelle, et qui sera conservée.

Il est intéressant de noter la réapparition de la chaire de forge et ferrure. Le lecteur de notre époque peut s'étonner de l'importance accordée à la maréchalerie dans l'enseignement des écoles vétérinaires, bien qu'elle ait disparu à Alfort en 1791. Et sans pour autant rejoindre les idées de LAFOSSE, qui sont assez étroites en matière d'hippiatrie, il faut se pencher sur l'immense nécessité des chevaux et de la maréchalerie à cette époque.

En ce temps là, est-il besoin de le préciser, le transport routier des biens et des personnes se fait exclusivement par les chevaux. Pour les travaux agricoles, on utilise tous les animaux, valides ou boiteux (24): cette utilisation des chevaux infirmes fait se développer l'art de la ferrure pathologique et orthopédique, longtemps enseigné à Alfort par CHABERT, et par FROMAGE de FEUGRÉ notamment. Cet artisanat contribuait ainsi à l'équilibre de la “mécanique” animale. La maréchalerie prend également une importance toute particulière pour les armées, qui ont à cette époque grand besoin de chevaux, souvent soumis à des conditions d'hygiène et de confort plus que limitées.

7. Concours de professorat. La réquisition des élèves.

Cette année là est mise en place la première ébauche d'un concours de professorat. DECHAUX, professeur de pharmacie et botanique, ayant donné sa démission, CHABERT propose de confier cette chaire au répétiteur DUPUY. (Les répétiteurs étant au nombre de six et choisis parmi les élèves les plus avancés dans leur art.) Mais le Ministre décida que, pour éviter tout arbitraire, le choix serait laissé à un

jury d'instruction. DUPUY passe donc avec succès un examen, et est de ce fait nommé titulaire de la chaire de pharmacie, matière médicale et botanique.

La vie de l'École s'organise donc autour des dispositions de la loi du 29 germinal An III et de son règlement d'application. La loi précisait, entre autres choses, les zones de recrutement des élèves pour les deux écoles: le midi pour Lyon, le nord pour Alfort (Versailles dans le projet). Notons au passage qu'un arrêté du Directoire daté du 9 fructidor An V (26 août 1797) rend la loi de germinal applicable aux neuf départements réunis de la Belgique.

A titre d'anecdote, il est intéressant de remarquer un détail relevé dans une lettre, datée du 2 brumaire (23 octobre 1797), de CHABERT à l'administration locale: exprimant son regret que l'École n'ait été conviée aux fêtes funéraires de Hoche, il ajoute que

"les élèves auraient volontiers fait l'office de musiciens." (26)

Peut-on en conclure qu'un orchestre existe à cette époque à Alfort? Nous n'avons pas d'autres informations à ce sujet...

A partir de l'année 1798, des lois sont votées afin d'astreindre au service militaire tous les Français âgés de vingt à vingt cinq ans. Beaucoup de jeunes se hâtent alors de se faire inscrire à l'École d'Alfort pour éviter cet appel, comptant sur la pérennité des décisions de 1793. Mais un arrêté du 31 floréal An VII (1799) oblige les élèves de toutes les écoles à partir sous les cinq jours, ce qui crée, à Alfort comme à Lyon, un vide énorme. Fort heureusement pour l'enseignement vétérinaire, cet état dure moins d'un an, et le 18 brumaire An VIII (9 novembre 1799), c'est le coup d'état qui marque le début du Consulat.

III: L'École d'Alfort pendant le Consulat.

1. Le retour aux écoles. Des idées nouvelles.

Le 21 pluviôse An VIII (12 février 1800), les Consuls prennent un arrêté qui autorise les élèves vétérinaires à retourner dans les écoles pour y achever leurs études, ce qui n'empêche pas certains chefs militaires de refuser la libération des étudiants. Mais d'une manière générale, les écoles reprennent vie. Notons qu'à la fin de l'An VIII, l'École d'Alfort fait une grande perte en la personne de son directeur-adjoint GILBERT, dont j'aurai l'occasion de reparler un peu plus loin dans cet ouvrage.

En 1800, la France a besoin d'ordre. Le Consulat s'active à la réorganisation administrative de l'État. Les écoles, vétérinaires et autres, vont rentrer dans le cadre de ces mesures, et on voit apparaître des idées nouvelles sur la réforme de l'enseignement vétérinaire.

Après CABANIS, qui avait quelques années auparavant noté la nécessité de relever le niveau des études, c'est au tour d'AYGALENQ de se manifester.

Ancien élève de l'École de Lyon et médecin, il voit, comme Daubenton, la nécessité pour l'art vétérinaire de se préoccuper essentiellement des besoins de l'agriculture. Et il insiste sur l'erreur de recruter des élèves vigoureux, bons maréchaux, mais sachant tout juste lire et écrire. Ces élèves sortent des écoles presque aussi ignorants qu'ils y sont entrés, alors que des personnes instruites ont fait maintes fois la preuve des avantages d'un recrutement sérieux. Mais ces propositions ne verront le jour qu'à une longue échéance, plaçant AYGALENQ en précurseur.

2. Des conditions toujours difficiles. Nouvelle menace de mobilisation.

En 1802, on compte environ cent quarante élèves à l'École d'Alfort, qui vivent dans des conditions toujours précaires, les temps n'étant pas à l'abondance. Les élèves reçoivent du gouvernement un subside, à savoir: tous les quatre jours, six livres de pain, tous les jours une demi-livre de viande et un peu d'argent. On peut penser pourtant que ce traitement était, à l'époque, un privilège, ce qui démontre l'intérêt du gouvernement à former des vétérinaires, et de ce fait leur nécessité.

Après la signature du traité d'Amiens rétablissant la paix entre la France et l'Angleterre, courant 1802, une nouvelle loi sur la conscription menace de vider les écoles. Fort heureusement, un arrêté des Consuls du 10 nivôse An IX (31 décembre 1802) permet aux élèves vétérinaires de poursuivre leurs études: (26)

"Les dispositions du 28 floréal An X (18 mai 1802) relatives à la conscription ne sont pas applicables aux ingénieurs,...,ni aux élèves vétérinaires."

C'est encore une preuve du besoin de former des vétérinaires.

La période de la Révolution Française et du Consulat a été pour l'École d'Alfort remplie de difficultés et de menaces. Tantôt condamnée ou déplacée, tantôt privée de ses professeurs et élèves, elle fit pourtant face, et survécut à toutes ces épreuves.

Bientôt, NAPOLÉON poindra sous BONAPARTE. Et l'École Vétérinaire d'Alfort, de Nationale deviendra Impériale; mais sous ce pompeux adjectif on trouve un établissement

stagnant, usé par les réformes et les guerres qui se sont succédées depuis 1789.

CHAPITRE SECOND :

L'ÉCOLE D'ALFORT SOUS LE PREMIER EMPIRE.

Au jour de la proclamation de l'Empire, le 28 floréal An XII (18 mai 1804), l'École d'Alfort arbore au fronton de son entrée principale la mention: "École Nationale Vétérinaire", bien qu'elle ait pour titre officiel "École d'Économie Rurale Vétérinaire". Et le 14 frimaire An XIII, elle prend le titre d'Impériale, malgré le marasme dans lequel elle se trouve.

Les figures 3 et 3 bis résument les événements qui agitent la France et l'École d'Alfort à cette époque. Comme nous allons le voir, l'Empire n'a pas été pour l'École une période sereine et immobile.

I: Piétinement et agitation.

1. Départ de FROMAGE de FEUGRÉ et de CHAUMONTEL. Nouvelle attaque de LAFOSSE.

Au cours de l'année 1805 se produisent de graves événements à l'École. Le grand âge de CHABERT avait engendré un certain degré d'anarchie, à la faveur de laquelle avaient pu s'établir quelques abus. En vérité, nous ne savons rien de très précis sur les faits eux-mêmes; mais toujours est-il que deux professeurs sont amenés, coup sur

EN FRANCE

- 1804: .2 décembre: couronnement de Napoléon Empereur.
- 1805: .17 mars: Napoléon couronné Roi d'Italie.
.21 octobre: défaite de Trafalgar.
.2 décembre: victoire à Austerlitz.
- 1806: .10 mai: création de l'Université impériale.
.août: mobilisation de la Prusse contre la France.
- 1808: .mai: soulèvement de l'Espagne contre la France.
.19 décembre: Napoléon entre à Madrid.
- 1809: .février: siège de Saragosse.
.13 avril: Napoléon part pour l'Europe centrale. Soulèvement du Tyrol.
.6 juillet: victoire de Wagram.
.14 décembre: dissolution du mariage de Napoléon.
- 1810: .2 avril: mariage de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche.
- 1811: .18 février: annexion du Duché d'Oldenbourg.
.20 mars: naissance du Roi de Rome.
- 1812: .26 janvier: Napoléon intègre la Catalogne à l'Empire.
.14 septembre: début de la campagne de Russie.
.novembre: retraite et passage de la Bérésina le 27.
- 1813: .17 mars: la Prusse déclare la guerre à la France.
.11 août: l'Autriche déclare la guerre à la France.
- 1814: mars-avril: les Alliés entrent à Paris; Napoléon abdique le 6-4.

Figure 3: Quelques dates de l'histoire de France entre 1804 et 1814.

A L'ÉCOLE D'ALFORT.

- 1805: départ de CHAMONTEL et FROMAGE de FEUGRÉ.
.22 novembre: réorganisation des Écoles par CHAMPIGNY.
- 1806: .16 juin: création de la chaire d'économie rurale.
- 1807: FROMAGE de FEUGRÉ, vétérinaire dans la garde impériale, reçoit à Leipzig le titre de docteur en médecine.
- 1810: .avril: première parution des "Correspondances" par FROMAGE de FEUGRÉ.
- 1811: .mars: insurrection et complot contre l'Empereur au sein de l'École.
- 1812: décès de FROMAGE de FEUGRÉ lors de la retraite de Russie.
.18 décembre: GIRARD nommé directeur-adjoint.
- 1813: .15 janvier: décret impérial modifiant l'organisation de l'enseignement vétérinaire: Alfort devient la seule école de première classe, où sont formés les médecins vétérinaires.
.mai: démission de GODINE jeune, professeur d'anatomie.
- 1814: JAUZE est nommé professeur adjoint de maréchalerie, afin de soulager CHABERT.
.février-mars: création du bataillon d'Alfort, suspension des cours et préparation militaires des élèves.
.30 mars: défaite du bataillon d'Alfort au pont de Charenton.

Figure 3 bis: Quelques dates de l'histoire d'Alfort entre 1804 et 1814.

coup, à quitter l'École dans des conditions pour le moins houleuses: CHAUMONTEL, et FROMAGE de FEUGRÉ pour lequel nous tenterons d'éclaircir ultérieurement les circonstances du départ.

A cette date, LAFOSSE, poussé par un personnage important du Ministère de l'Intérieur qui lui propose une des deux places vacantes, tente à nouveau de s'introduire dans l'École. Mais au dernier moment, on fait savoir au Ministre qu'il est impossible d'imposer à l'École un homme qui en est regardé comme le détracteur, et qui en avait demandé plusieurs fois la suppression. Le vieil hippiâtre doit donc abandonner tout espoir de mettre la main sur l'École. Et sa conception étroite de la médecine vétérinaire, sans cesse ramenée à l'hippiâtrie, ne peut nous laisser de son élimination que des regrets modérés.

2. Encore une réforme.

En tout cas, les événements qui viennent de se produire ont établi la nécessité de réformes sérieuses, et le 1er frimaire An XIV (22 novembre 1805), le Ministre CHAMPIGNY signe un arrêté relatif à l'organisation des écoles vétérinaires. Le corps enseignant de l'École est alors ainsi constitué:

_HUZARD, commissaire du gouvernement, chargé de l'inspection générale.

_CHABERT, directeur, professeur de forges, de ferrure et de jurisprudence.

_GIRARD, professeur d'anatomie et de physiologie.

_DUPUY, professeur de matière médicale, de chimie, de pharmacie, et de botanique.

_GODINE jeune, professeur d'extérieur et d'hygiène.

_VERRIER, professeur de pathologie, chirurgie, et clinique.

_DECHAUX, pharmacien et botaniste.

Le 16 juin 1806, le Ministère de l'Intérieur décide la création d'une nouvelle chaire dite "d'économie rurale".

Pour ce qui est du niveau de l'enseignement, l'affluence des candidats aux places d'élèves boursiers commence à permettre une plus grande sévérité dans les examens. Une lettre ministérielle datée du 6 novembre 1807 annonce qu'un élève noté "médiocre" ne sera plus maintenu aux frais du trésor public.

Quelques jours plus tard, le 29 décembre 1807, CHABERT transmet au Ministre les papiers et instruments qui lui avaient été remis par l'ex-professeur FROMAGE de FEUGRÉ. Et dès le 2 janvier de l'année suivante, ces instruments sont distribués aux élèves les plus méritants.

3. Établissement d'une "carte d'étudiant".

D'après l'arrêté du 31 décembre 1802,

"les dispositions de la loi du 28 floréal An X (18 mai 1802) relatives à la conscription, ne sont pas applicables aux élèves vétérinaires." (26)

Pour éviter aux élèves quelques désagréments, et en même temps pour leur imposer une certaine retenue, il leur est interdit d'aller à Paris sans être porteur d'une carte, qu'ils seront dans l'obligation de présenter à toute réquisition. Le modèle de cette carte délivrée aux élèves est donné à la page suivante.

4. Des mouvements estudiantins et contestataires.

Le 16 janvier 1811, l'Empereur effectue une visite à l'École d'Alfort, où il est reçu par les élèves et les employés en grand uniforme, et d'où il repart sous des acclamations

ÉCOLE IMPÉRIALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

carte provisoire de séjour, pour les élèves.

Le nommé..., Élève de l'École impériale vétérinaire d'Alfort, né le..., à..., département du..., demeure à ladite École.

SIGNALEMENT:...

La présente valable pour le temps de son séjour à ladite École, et sur laquelle il ne peut être délivré ni passeport, ni aucun autre papier de sûreté que d'après la demande du Directeur de l'École.

A Alfort, le...

L'inspecteur général
des Ecoles vétérinaires,

Le Directeur
de l'École,

Le Surveillant,

Signature du porteur.

Vue et enregistrée à la Préfecture de Police, sous le n°...
Le...

Le Conseiller d'Etat Préfet

Figure 4 : modèle de la carte d'étudiant délivrée aux élèves en 1802. (D'après Railliet et Moulé, 1908)

unanimes. Pourtant, peu après, on voit se tramer dans l'École des complots dont le but reste mal défini. Le 4 mars, les élèves rédigent une pétition, et plusieurs d'entre eux vont jusqu'à Grosbois pour la présenter à l'Empereur. Le même jour, au moment de l'arrêt du souverain au relais d'Alfort, GODINE jeune lui remet également une pétition.

CHABERT ignore l'objet de ces demandes. Et le Ministre déclare alors qu'il interviendra si ces troubles se renouvellent.

Le 8 avril suivant, HUZARD prévient le Ministre que depuis ce passage de l'Empereur,

"il règne dans l'École une fermentation sourde, un esprit d'opposition, et je dirois presque d'insurrection... La discipline et les études en souffrent. Monsieur CHABERT est parfaitement étranger à tout cela." (9)

Mais ce complot dut être tué dans l'oeuf, car nous n'avons pu trouver trace de celui-ci par la suite.

CHABERT, qui ne rajeunit pas, semble n'avoir plus sa vivacité et son charisme d'antan, et la discipline se relâche quelque peu.

Dès décembre 1809, HUZARD signale au Ministre l'abus des congés accordés aux élèves. En comptant les jours de repos, dimanches, jours fériés, et permissions, on arrive à un total de trois cent cinquante jours de congés pour les trois années d'études. Le Ministre blâme CHABERT pour les permissions multipliées qu'il accorde, et qui nuisent aux progrès des élèves.

En février 1811 survient une altercation entre les élèves, les gendarmes, et des habitants de Maisons: les élèves, provoqués du dehors, se lèvent la nuit, franchissent grilles et murs, et se portent sur Charenton pour délivrer des camarades arrêtés par la gendarmerie.

Vers la fin du même mois, mécontents de leur dîner, les élèves s'agitent au réfectoire, forcent la porte de l'École, et

vont souper dans les cabarets voisins. Ils boivent du vin et de l'eau de vie chez le portier. CHABERT déclare qu'à l'avenir, il ne tolérera plus

"qu'un peu de vin." (26)

Et le 8 avril, le Ministre prévient le directeur que des élèves sortent après la visite de vingt-deux heures et vont passer la nuit dehors en escaladant les murs du parc; il prescrit de placer des barreaux aux fenêtres.

La situation disciplinaire devient donc difficile à l'École, et de nouvelles mesures vont être mises en place pour y remédier.

5. Rétablissement du poste de directeur-adjoint.

Le désordre règne dans l'École, et comme on ne peut moralement abandonner CHABERT, le poste de directeur adjoint est rétabli. Il avait été supprimé en 1805 au départ de GODINE aîné.

Le 18 décembre 1812 donc, GIRARD est nommé à ce poste, au moment où, sur l'initiative même de l'Empereur, le gouvernement prépare activement la réorganisation de l'enseignement et des Services vétérinaires français. Il est temps, car depuis 1804, l'École n'a guère évolué.

II: La réforme de l'enseignement par Napoléon Premier

Depuis le début de l'Empire, l'École d'Alfort non seulement n'a pas évolué, mais semble au contraire s'être désorganisée. Cependant, si l'établissement avait connu la misère, la pauvreté, il avait poursuivi sa tâche essentielle, celle de former des praticiens pour les besoins de

l'agriculture et de l'armée. Et, mûri par la dureté des temps, il était prêt à faire un nouveau pas en avant.

1. Une idée personnelle de l'Empereur.

Le 15 janvier 1813 paraît un décret impérial qui modifie l'organisation de l'enseignement dans les écoles d'économie rurale vétérinaires. Ce texte, remarquable à plus d'un titre, a été rendu sur le rapport de MONTALIVET, mais l'Empereur NAPOLÉON Premier en avait jeté lui même les bases dans la séance du conseil des Ministres du 12 décembre 1812. Ce qui avait frappé l'Empereur, au dire du Ministre, c'était le niveau trop uniforme, et par cela inférieur, de l'enseignement dans les écoles, et c'était en même temps le défaut d'organisation des Services vétérinaires civils de l'Empire.

Aussi NAPOLÉON juge-t-il nécessaire d'instituer un enseignement supérieur initiant les élèves à des sciences susceptibles d'une application féconde à la médecine, et faisant d'eux une classe de vétérinaires particulièrement instruits, auxquels seraient réservés des postes de choix.

MONTALIVET déclare, s'adressant au Souverain: (26)

"Il n'est pas douteux, Sire, qu'un projet qui tendrait à donner de la considération aux vétérinaires, et à leur assurer des avantages, n'en multipliât le nombre et ne finit par substituer assez généralement des hommes instruits aux ignorants et aux charlatans, auxquels la plupart des campagnes et beaucoup de villes sont encore malheureusement livrées... Grâce à de semblables dispositions, on peut espérer de voir un jour s'opérer dans l'art vétérinaire la même révolution que les temps précédents ont heureusement éprouvée pour la médecine et la chirurgie."

Voyons donc quels sont les éléments principaux de ce décret ...

2. Alfort, école supérieure: l'enseignement à deux degrés.

Voici quelques extraits du texte relatif à la nouvelle organisation des écoles vétérinaires: (26)

“ *Titre Premier: formation des écoles vétérinaires.*

Article premier.-Les écoles impériales vétérinaires sont portées au nombre de cinq, et divisées en deux classes. L'École d'Alfort seule est école de première classe. Les écoles de Lyon, de Turin, d'Aix-la-Chapelle et de Zutphen, département de l'Yssel-supérieur, sont écoles de seconde classe. Notre Ministre de l'Intérieur fera la circonscription des départements appelés à fournir des élèves dans chacune de ces écoles.

...

Art.5.-L'enseignement dans nos écoles impériales vétérinaires a pour objet de former des maréchaux vétérinaires et des médecins vétérinaires; il se divise en deux cours: le premier cours, commun à toutes les écoles, comprend: 1° la grammaire; 2° l'anatomie et l'extérieur des animaux; 3° la botanique, pharmacie et matière médicale vétérinaires; 4° la maréchallerie, forge et jurisprudence vétérinaire; 5° le traitement des animaux malades. Le second cours, réservé à l'École d'Alfort, comprend: 1° l'économie rurale, les haras, l'éducation des animaux domestiques; 2° la zoologie; 3° la physique et la chimie appliquées aux maladies des animaux. Cette division de l'enseignement peut être modifiée par notre Ministre de l'Intérieur, si de nouvelles méthodes, les progrès de l'art et l'expérience en font sentir l'utilité, mais sans que le nombre de professeurs puisse être

augmenté....

Art.6.-La première partie d'enseignement désignée dans l'article précédent formera le cours nécessaire pour obtenir le brevet de maréchal vétérinaire; ce cours sera de trois ans. La seconde partie d'enseignement désignée dans l'article précédent formera le cours nécessaire pour obtenir le brevet de médecin vétérinaire; ce cours sera de deux années. “

....

Ce sont là les parties principales concernant l'enseignement. Mais le décret comporte en tout quarante-neuf articles, répartis en quatre titres, et qui s'intéressent à la répartition des professeurs, à la discipline dans les écoles, à l'exercice vétérinaire en France, et aux vétérinaires dans l'armée. Ce dernier point est particulièrement développé d'ailleurs: pas moins de vingt-deux articles du décret y sont consacrés.

Note sur le rôle des vétérinaires dans l'armée.

Il est intéressant d'évoquer la situation des vétérinaires militaires, dont l'histoire s'est souvent confondue avec celle de l'École (2). Les vétérinaires militaires apparaissent en 1769. Chaque année, une vingtaine d'étudiants entre à l'École en qualité d'élèves militaires. Mais est-ce suffisant? Les artistes vétérinaires sont en nombre insuffisant aux armées malgré les demandes que le Ministre ne cesse d'adresser à CHABERT. La morve sévit et décime les effectifs de chevaux. Les infirmeries sont un réceptacle de vieux malades qui entretiennent sa propagation. CHABERT rédige alors sa fameuse

“*Instruction sur la morve*”, (24)

tirée à deux mille exemplaires. En 1805, l'Empereur s'émeut de l'état de sa cavalerie, et il prescrit d'organiser

des dépôts d'éclopés devant le manque de montures. A Niort, une grave épidémie de morve apparaît dans l'un de ces dépôts: GIRARD s'y rend, parvient à endiguer la maladie, et reçoit pour cela la Croix de la Légion d'Honneur. Pendant la campagne de Russie, il faut trouver cent cinquante mille chevaux, et l'augmentation de ces effectifs nécessite de nombreux vétérinaires: le Ministre de la guerre demande à l'Empereur un deuxième vétérinaire par corps de troupe (1). NAPOLÉON refuse, et ce n'est qu'après les déboires de la campagne et les pertes énormes en chevaux qu'il augmente leur proportion dans les troupes. L'Empire ne devait donc pas donner aux vétérinaires militaires la place qui leur était due (21). Mais refermons cette parenthèse et revenons à la réforme de l'enseignement.

En attribuant à l'École d'Alfort un rang supérieur, le décret impérial élargit singulièrement son rôle puisqu'il y crée un enseignement à deux degrés, le second étant le complément scientifique du premier. Notons tout de suite que les événements politiques qui surviennent en avril 1814 réduisent l'étendue d'action du décret, puisqu'après cette date, la France ne conserve que les écoles de Lyon et d'Alfort. L'école de Turin redevient la propriété du Piémont, et Aix-la-Chapelle et Zuphten ne voient pas le jour.

Le 17 avril 1813, le Ministre de l'Intérieur fixe comme suit la distribution des chaires, en exécution de l'article cinq du décret:

.Premier cours:

- _GIRARD, traitement des animaux malades.
- _GODINE jeune, anatomie et extérieur des animaux.
- _DUPUY, botanique, pharmacie et matière médicale.
- _CHABERT, maréchalerie, forge, et jurisprudence.

.Second cours:

- _YVART, économie rurale, haras, éducation des animaux

domestiques.

_OLIVIER, zoologie.

La chaire de physique et chimie appliquées aux maladies des animaux reste provisoirement vacante. Ces dispositions sont mises en vigueur le 1er mai, et troublent quelque peu certains professeurs; GODINE jeune ne maîtrise guère l'anatomie, et le Ministre déclare que

"S'il éprouve quelques difficultés, GIRARD l'aidera de ces conseils" (26).

Notons que CHABERT, malgré son grand âge, conserve la charge d'enseigner la maréchalerie et la jurisprudence.

Un incident fâcheux se produit peu de temps après cette distribution des postes. GODINE jeune, en mauvais termes avec GIRARD, donne sa démission, et un concours est organisé pour nommer son successeur à la tête de la chaire d'anatomie et d'extérieur. C'est BARTHÉLÉMY aîné qui est promu, le 1er janvier 1814, professeur en titre.

D'autre part, le Ministre décide de nommer un professeur adjoint de maréchalerie, car CHABERT, accablé par le poids des ans, éprouve de plus en plus de difficultés à assurer ses obligations professorales. JAUZE, qui enseigne la ferrure et la chirurgie à l'École Vétérinaire de Milan, est alors rappelé à Alfort.

Les cadres ainsi complétés, l'enseignement à deux degrés peut être organisé, comme le prévoit le décret impérial. L'École d'Alfort a, comme celle de Lyon, des élèves ordinaires, pouvant obtenir au bout de trois années un diplôme de maréchal vétérinaire, mais a en plus des élèves médecins, choisis parmi les meilleurs maréchaux vétérinaires des deux écoles. Ils sont appelés à suivre le cours supérieur, qui dure deux ans, et obtiennent le titre de médecin vétérinaire.

Malheureusement, cet enseignement supérieur ne porte

que sur des sciences fondamentales, et ne comporte pas d'applications susceptibles de former de véritables praticiens. Un élève dit à ce sujet: (26)

"Pour moi, je n'ai jamais suivi de cours d'hygiène, ni d'anatomie pathologique, ni de thérapeutique."

Quoiqu'il en soit, même si cette nouvelle organisation de l'enseignement comporte des lacunes, c'est un réel progrès vers une approche plus scientifique de la profession vétérinaire. Ce décret reste sans doute comme l'évolution la plus importante de "l'art vétérinaire" au cours de la Révolution et de l'Empire.

III: Le bataillon d'Alfort et la défense du pont de Charenton.

1. Les préparatifs de la bataille.

Au début de l'année 1814, l'École d'Alfort prend une importance toute particulière, puisqu'elle est d'ordre militaire. En effet, les armées de Silésie et de Bohême marchent sur Paris, leur point de réunion devant être le pont de Charenton. Le 14 février, le major RENARD se rend à l'École, fait se ranger les élèves sur trois rangs, et forme ainsi deux compagnies. Le bataillon d'Alfort était né.

Dès le début de mars, les cours sont suspendus, les élèves étant soumis entièrement aux exigences du service militaire. Alors commence la mise en place des préparatifs de défense, des plus sommaires: quelques meurtrières percées dans les murs de l'enceinte de l'École, huit pièces d'artillerie à l'entrée du pont, et des palissades sur la rive gauche de la Marne. On se prépare également à faire sauter le pont en cas de besoin. Le 28 mars, GIRARD prévient le Ministre que les élèves sont prêts: (26)

"Ils montrent une ardeur et une soumission vraiment louables."

écrit-il.

Le mercredi 30 mars, alors qu'il a neigé dans la matinée, le bataillon d'Alfort sort prendre ses positions: l'ennemi approchant, les portes de l'École sont fermées, et les clés portées à Charenton. Vers quinze heures, c'est une pénible surprise pour les Français de voir apparaître les armées ennemies du côté de Charenton, puisqu'elles étaient attendues sur l'autre rive de la Marne.

2. Une défaite cinglante.

La bataille s'engage, pendant qu'on transporte en hâte les pièces d'artillerie de l'autre côté du pont. Mais c'est un désastre, l'armée du Wurtemberg détruisant toute l'artillerie française. Pourtant, alors que la voie lui semble libre, les envahisseurs sont repoussés par les élèves, semant l'inquiétude dans les rangs ennemis qui ne s'attendaient pas à une telle résistance.

Hélas, les renforts et le canons aidant, les Alfortiens doivent reculer. Leur commandant, le major RENARD, est grièvement blessé, trois officiers ont été tués, plusieurs étudiants blessés également. Dans leur retraite, les élèves tentent de faire sauter le pont: en vain, les mèches préparées à cet effet ne fonctionnant pas.

Leur marche dura sept jours, et le 7 avril, alors que l'Empire est déchu, ils s'arrêtent à Blois. Mais quelques élèves se sont séparés de la troupe et ont gagné Paris, où ils se réfugient chez HUZARD. Celui-ci les fait transporter à l'hospice de l'école de médecine pour les faire soigner.

Six élèves succombèrent au cours de cette bataille. Une trentaine d'autres furent faits prisonniers et maltraités. Et dans les jours qui suivirent le combat, l'École fut pillée, les

logements des étudiants dévastés.

La bataille du pont de Charenton laissait ainsi des blessures profondes dans les chairs de l'École et de ses occupants, qui malgré tout leur courage n'avaient pu repousser les armées ennemies.

Le 6 avril 1814, c'est la fin de l'Empire: la Première Restauration débute, avec la proclamation de Louis XVIII Roi de France.

De cette période de l'Empire, l'histoire a surtout retenu pour l'École d'Alfort son évolution par le décret du 15 janvier 1813, qui donna à l'art vétérinaire une véritable valeur scientifique .

Mais ce furent aussi des temps agités par les campagnes napoléoniennes et les guerres qui arrivèrent jusqu'aux portes d'Alfort, privant l'École de ses élèves et entravant la progression de la science vétérinaire.

Conclusion.

Ainsi, l'École vétérinaire d'Alfort, bien que perturbée par les guerres et le manque de moyens, avait avancé sous l'impulsion de nombre de ses brillants professeurs. CHABERT fut l'un d'eux. Affaibli et malade, il mourra en septembre 1814, laissant le souvenir d'un homme courageux, et dévoué à l'École pendant plus de quarante années au cours desquelles il forma plusieurs générations d'"artistes vétérinaires".

Du début de la Révolution à la fin de l'Empire, il avait vécu, avec l'École d'Alfort, la chaotique évolution de la profession vétérinaire.

SECONDE PARTIE:

DEUX PROFESSEURS PRÉCURSEURS DE CETTE ÉPOQUE.

CHAPITRE PREMIER:

LA VIE ET L'OEUVRE DE

FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT (1757-1800)

Membre du corps Législatif de l'Institut National,
du Conseil d'Agriculture au Ministère de l'Intérieur,
de la Société d'Agriculture du Département de la Seine.

Professeur et Directeur-Adjoint
de l'École Vétérinaire d'Alfort

.....

C'est le 18 mars 1757 que la ville de Châtellerault voit naître François Hilaire GILBERT, cet homme qui allait devenir un "artiste vétérinaire" hors du commun. Mais notons que dès son plus jeune âge, il se distingue déjà par sa vivacité d'esprit et son intelligence: il est toujours le meilleur élève de sa classe.

Voyons donc maintenant comment le petit garçon a construit son existence de grand vétérinaire...

I: Sa carrière à l'École d'Alfort.

1. La rencontre avec CHABERT et son entrée à l'École vétérinaire d'Alfort.

Alors qu'il est procureur du Roi, le père de GILBERT décide que son fils doit suivre des études de droit: François-Hilaire GILBERT, alors âgé de quatorze ans, quitte sa Vienne natale pour Paris où il exécute la volonté paternelle, durant trois années et sans grande conviction. C'est également durant cette période qu'il fait, par l'intermédiaire d'un ami, la connaissance de CHABERT, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort. Et entre l'homme déjà mûr et l'adolescent qui cherche sa voie, naît une amitié profonde (5).

Ayant abandonné ses études, et par la même occasion la bénédiction et l'aide financière paternelles, GILBERT n'a d'autre ressource que de se réfugier dans une mansarde. Pendant trois longues années, il gagne sa vie à grand peine, en donnant des leçons et en recopiant des écritures. Mais il occupe tous ces moments de liberté à visiter les bibliothèques et étudier l'histoire naturelle: il veut devenir médecin.

CHABERT, voyant son jeune ami malheureux et coupé de sa famille, l'incite à intégrer l'École d'Alfort. Peu à peu, cette idée fait son chemin chez GILBERT, qui se décide finalement à écrire à son père pour lui annoncer son entrée à l'École vétérinaire: le procureur ne donna ni son consentement, ni son refus, ni son argent.

Et pourtant, il a besoin de financer ses études. Il prend alors la décision de s'adresser directement, sans recommandation ni protecteur, au Contrôleur Général des Finances, Monsieur NECKER. Celui-ci est séduit par l'audace et l'assurance du jeune homme, et après examen de son cas il lui attribue une place gratuite à l'École d'Alfort où il entre en 1781. Dès 1783, il obtient un poste d'assistant, et il est placé sous la direction de BROUSSONET et DAUBENTON. Il sympathise d'ailleurs avec ce dernier, qui enseigne l'économie rurale: cette matière va passionner GILBERT toute sa vie.

Puis, à la fin de ses études, il est nommé professeur titulaire de la chaire d'extérieur. On peut noter que CHABERT s'est toujours préoccupé du niveau de recrutement des élèves et de leurs professeurs; mais on peut s'interroger sur l'étendue de leurs connaissances sachant leur âge d'admission: FLANDRIN et HUZARD avaient treize ans, DECHAUX onze ans seulement. De ce point de vue, GILBERT est sans doute l'enseignant le plus cultivé et le mieux formé de cette époque.

2. Un rôle politique important au sein de l'École d'Alfort.

Dès le début de l'année 1790, les temps sont difficiles pour l'École qui est exposée à diverses attaques. Et comme nous l'avons évoqué au cours de la première partie, GILBERT prend ardemment la défense de son établissement, dont l'état et l'existence sont contestés.

Le 12 Germinal An II (1er avril 1794), la Convention supprime tous les ministères, et les remplace par douze commissions exécutives qui relèvent directement du Comité de Salut Public. François Hilaire GILBERT est membre (ainsi que son collègue HUZARD) de la "Troisième Section de la Commission de l'Agriculture et des Arts" : celle de l'économie rurale, chargée des questions relatives aux haras, troupeaux, écoles vétérinaires, et animaux nuisibles.

Cette affectation, introduisant GILBERT dans les milieux politiques, est bénéfique pour l'École d'Alfort et pour certains de ses membres, CHABERT notamment, qui est emprisonné de décembre 1793 à juillet 1794. Dans l'"Histoire de l'École d'Alfort", RAILLIET et MOULÉ (26) nous relatent que c'est grâce à l'action d'un élève que le directeur sort de prison. Mais d'autres sources d'informations (14) laissent à penser que GILBERT, du fait de sa position, ait pu directement et efficacement influencer COUTHON, membre du

Comité de Salut Public.

En 1794, du fait de ses nombreuses occupations, GILBERT doit pourtant renoncer à ses fonctions de professeur. Et bien qu'il soit nommé sous-directeur en 1796 à la mort de FLANDRIN, il ne vient plus beaucoup à l'École. La Commission de l'Agriculture lui prend presque tout son temps.

II : Un agronome et un zootechnicien d'avant-garde.

Tout ce qui concerne l'économie rurale (cultures, élevages, moyens de les améliorer) passionne véritablement GILBERT, et c'est dans cette fonction d'agronome et de zootechnicien qu'il a su développer ses talents et son esprit novateur. Faisons donc un petit retour en arrière...

1. La question des prairies artificielles.

Le 20 juin 1787, la Société Royale d'Agriculture tient à Paris une séance extraordinaire, présidée par Monseigneur LOMÉNIÉ de BRIENNE, archevêque de Toulouse et Premier Ministre. Presque tous les ministres sont d'ailleurs présents, ainsi que de nombreux militaires de hauts rang, et, bien sûr, tous les membres de la Société d'Agriculture.

L'objet de cette réunion est de remettre au lauréat d'un concours public une importante récompense, tant en prix qu'en notoriété. Le sujet du dit concours avait l'énoncé suivant: (5)

"Quelles sont les espèces de prairies artificielles qu'on peut cultiver avec le plus d'avantages dans la Généralité de Paris, et qu'elle en est la meilleure culture?"

Et c'est François Hilaire GILBERT, de l'École royale vétérinaire d'Alfort, qui reçoit le premier prix ce jour de juin 1787. Soit une médaille d'or de cent francs et une

somme de mille francs. Il écrit: (5)

“Monseigneur de BRIENNE a eu la galanterie de vouloir que les prix fussent distribués par des dames... Le mien m'a été remis par Madame LAMOIGNON-MALESHERBES, épouse de Monsieur le Garde des Sceaux. Pendant cette scène, tous les yeux étaient fixés sur moi et toutes les mains claquaient: je craignais que cet appareil m'en imposât au point de m'intimider, mais tous m'ont assuré que j'avais tenu une très bonne contenance.”

Dans la salle se trouvaient réunies près de quatre mille personnes.

On peut se demander pourquoi la remise des prix d'un concours agricole soulève le plus grand intérêt du tout Paris. C'est que le problème des prairies artificielles est à cette époque, en agriculture, celui qu'il importe de résoudre en premier lieu.

Effectivement, ce système nouveau de production fourragère n'est encore pratiquement pas utilisé en France. La jachère est la pratique qui domine, et qui constitue un lourd handicap pour la production alors que la population augmente de façon constante. Les années dont l'hiver est trop rigoureux sont marquées immanquablement par la disette, ce qui souligne bien les faiblesses de l'agriculture et de l'élevage à cette époque. GILBERT lui-même nous signale que les moutons sont élevés dans la Brie pour l'engrais qu'ils apportent au terrain: la viande et la laine ne sont que des produits secondaires...!

Dans les milieux éclairés, on est conscient de l'urgence de la situation, et du retard pris sur les pays voisins: l'Angleterre, la Suède, la Suisse, et le Pays de Bade utilisent déjà avec succès les prairies artificielles. GILBERT le sait, car il a voyagé dans plusieurs de ces pays.

Lorsqu'il décide de participer au concours, GILBERT a déjà une solide formation botanique, qu'il a pu acquérir lors

de ses études à Alfort. Il écrit d'ailleurs vers 1785, à propos de l'École vétérinaire: (16)

“Un jardin botanique planté selon la méthode de Tournefort contient toutes les plantes auxquelles on a reconnu des propriétés médicinales. On y trouve aussi un assez grand nombre de plantes et d'arbres exotiques pour la curiosité seulement. Dans le potager situé au fond du parc est une machine hydraulique très simple, très ingénieuse...Elle fournit l'eau nécessaire à l'arrosage du potager et du jardin botanique.”

Cette formation doit se compléter par l'étude des sols, des engrais, de l'irrigation, des amendements...CUVIER nous décrit GILBERT au travail: (12)

“Il parcourut à pied toute la généralité de Paris, il consulta les fermiers intelligents; il fut souvent obligé de les épier, souvent exposé à des refus, à des humiliations, avant d'arriver à connaître quelques pratiques secrètes. Il examina l'exposition, la nature du sol, étudia les plantes qui pouvaient réussir dans chaque canton et déduisit de ce grand amas de faits le système de division le plus avantageux, les moyens les plus simples de l'introduire et de vaincre les obstacles qui s'y opposaient.”

Ce témoignage montre à quel point GILBERT est animé par la volonté de réussir. Son acharnement au travail est constant. Nous lui retrouverons d'ailleurs ces mêmes qualités lors de son voyage en Espagne, quelques années plus tard.

Le jury de la Société Royale d'Agriculture, en décernant son premier prix, récompensait bien le plus savant et le plus efficace des trente et un mémoires qu'il avait examinés. François Hilaire GILBERT a alors trente ans, et on admire en lui sa compétence et son esprit moderne en matière d'agriculture. Et durant les sept années qui suivent,

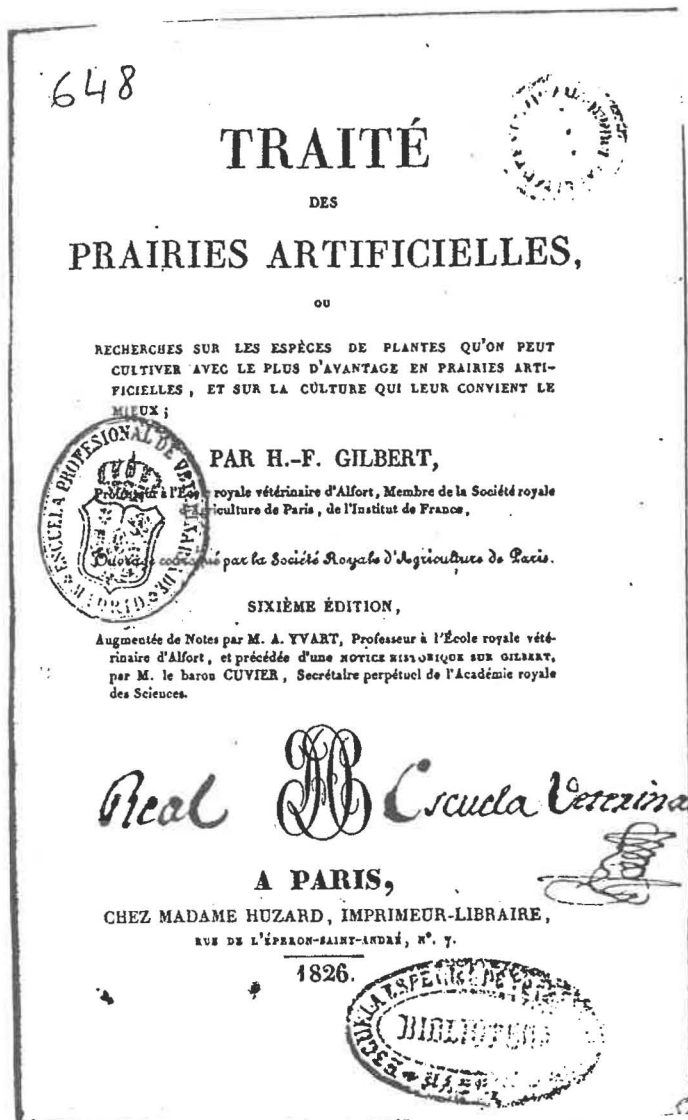


Figure 5: page de couverture du "Traité des Prairies Artificielles."

jusqu'en 1794, il mettra cette compétence au service de l'École d'Alfort.

2. L'amélioration des cultures: une condition indispensable au progrès des races animales.

"Celui qui a appris à adapter exactement la semence à la terre et la nourriture au bétail, celui-là atteint le sommet de la science de la culture." (16)

Telle est la citation écrite par GILBERT en tête de son mémoire sur les prairies.

Elle nous éclaire sur les concepts de GILBERT, qui associe étroitement la culture et l'élevage. Aussi, ayant démontré de quelle façon on peut obtenir telle ou telle culture selon la variabilité du sol, il va se pencher sur un second problème: l'amélioration du bétail, et du troupeau ovin en particulier. Il se rend à la bergerie de Rambouillet (créée en 1787), qu'il défend ardemment aux heures difficiles de la Révolution. Mais nos races ovines sont notoirement improductives: dans le Massif Central, les toisons récoltées sont de cinq cents grammes par animal et par an!

De ce fait, la France importe chaque année près de cinq millions de livres de laine lavée au prix moyen de quatre à cinq francs le kilogramme: l'approvisionnement de nos fabriques de draps et de tissus de laine dépend au nord, de l'Angleterre, et au sud, de l'Espagne. Tout cela est fort coûteux pour l'Etat.

D'autre part, l'exportation de géniteurs qui pourraient améliorer nos races est interdite en Angleterre comme en Espagne. Et le passage des animaux en fraude est passible de la peine de mort dans les deux pays.

III: Le voyage en Espagne de GILBERT.

C'est sans doute la plus grande entreprise de la vie du professeur GILBERT, qui va ainsi pouvoir mettre en application ses théories novatrices. Mais hélas, il n'en verra pas le résultat, car ce voyage lui coûtera la vie. C'est pour ces différentes raisons que nous consacrons une large place à cet événement.

1. La guerre et le Traité de Bâle.

Depuis le mois de mars 1793, la France est en guerre avec l'Espagne, et tout commerce est de ce fait interrompu avec ce pays. Les hostilités ont lieu dans les Pyrénées Orientales. Les Espagnols parviennent dans un premier temps aux portes de Perpignan, mais ils sont repoussés. Les Français entrent alors en Catalogne et s'emparent de Figueras. Quoiqu'il en soit, rien n'est envisageable pour GILBERT tant que cette guerre se poursuit.

Fort heureusement, la paix est signée à Bâle le 5 avril 1795. Un article secret, écrit sous l'influence de GILBERT, concerne l'importations des moutons. Il prévoit que la France pourra faire venir d'Espagne mille brebis et cent béliers par an, et ce pendant cinq années. Mais la livraison n'est pas assurée, il faut donc aller chercher les animaux.

2. Les conceptions de GILBERT contestées.

A cette époque, tout le monde ne partage pourtant pas l'opinion de GILBERT. HUZARD et TESSIER écrivent: (14)

“Notre collègue, le citoyen GILBERT, établit que si les 360 bêtes à laine de la race d'Espagne qui fut placée à Rambouillet en 1786 l'eussent été dans le Roussillon, elle se fut étendue plus promptement...Nous sommes absolument

d'un avis contraire...”

Les obstacles ne sont donc pas tous tombés avec le traité de Bâle. De plus, GILBERT ne veut pas que ces achats soient confiés à des courtiers, car il craint les trafics frauduleux. Il faut ainsi patienter encore trois ans après la signature du traité pour qu'une décision soit prise: en 1798, le Ministre François de NEUFCHATEAU désigne GILBERT pour aller chercher des moutons mérinos en Espagne. Le professeur accepte d'enthousiasme, confiant, ne redoutant aucune difficulté. Il les surmontera toutes, à l'exception d'une seule: la maladie.

3. L'Espagne.

Le Ministre avait promis qu'une somme de un million de francs serait mise à la disposition de GILBERT pour effectuer les achats. C'est une somme énorme pour l'époque. Mais cette promesse ne fut pas tenue, et au départ de Paris le 17 novembre 1798, GILBERT a six mille francs en poche. Passant à Châtelleraut, il prend dix mille francs sur sa bourse. En décembre, il arrive à Perpignan où il reste plusieurs semaines pour préparer l'accueil du troupeau. Et GILBERT rejoint Madrid le 17 avril, après être passé à Barcelone.

Les difficultés commencent alors: le Consul de France ne peut lui donner l'argent promis. Il réclame à Paris et reçoit enfin soixante sept mille francs qui doivent lui permettre de commencer ses achats.

Cependant, avril et mai se sont écoulés, et les troupeaux qui ont convergé vers les tondoirs de Madrid se dirigent maintenant, après la tonte, vers le nord: la Sierra de Guadarrama, La Castille, et les montagnes du Léon. GILBERT s'y précipite et réussit à acheter sept cents animaux, mais il n'est qu'à moitié satisfait de ses achats: (16)

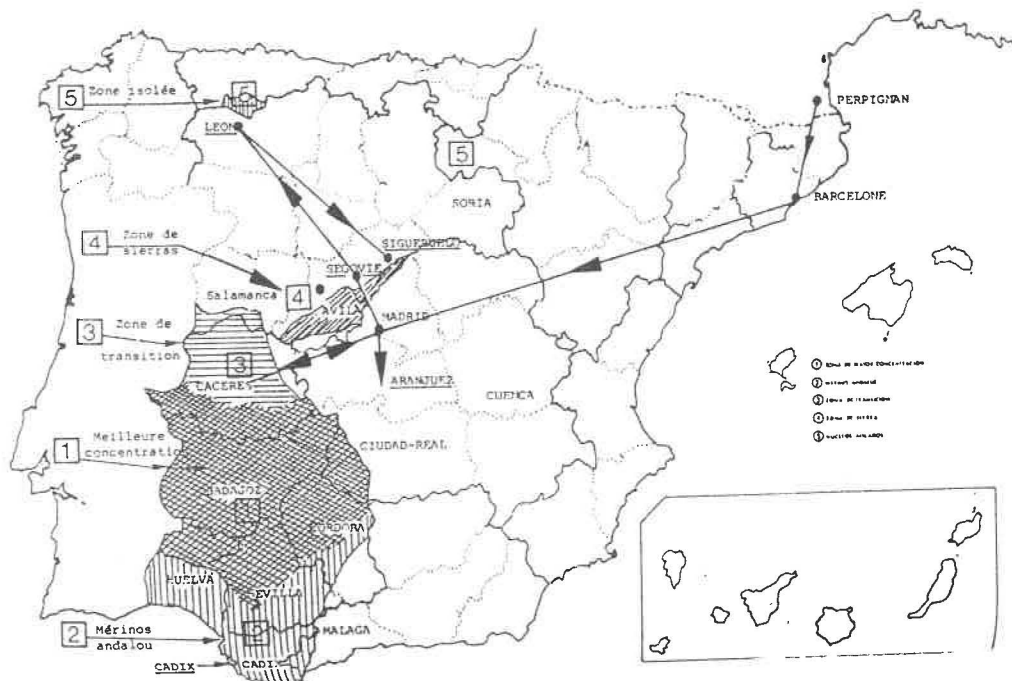


Figure 7: répartition géographique des ovins de race mérinos et itinéraire du professeur GILBERT en Espagne .

“Les bêtes sont plus petites et ont moins de laine.” écrit-il.

Le professeur GILBERT veut acheter deux mille brebis. Il est encore temps de le faire avant l’hiver, compte tenu des délais de route pour le retour, mais ses crédits sont amputés de moitié. Les nombreuses démarches (six lettres envoyées au Ministère), la nécessité de se déplacer à cheval de Madrid à Ségovie où se trouve le troupeau, tout cela prend du temps: Il est trop tard pour se mettre en route, les Pyrénées sont couvertes de neige et infranchissables. Il faut donc faire hiverner le troupeau, et GILBERT conduit ses moutons en Extramadure, à deux cent cinquante kilomètres de Ségovie.

L’hiver est rude pour les hommes comme pour les bêtes. Gilbert écrit: (16)

“Me voilà à Madrid, sans le sou, avec quelques dettes, et un troupeau de 700 moutons sur les bras...Le gouvernement me doit plus de 6000 francs. J’en ai fait l’avance. Je suis très inquiet sur le sort de mon troupeau.”

Le troupeau est effectivement en mauvais état. Le 22 avril 1800, GILBERT écrit encore: (16)

“Sur 700 brebis, il en est mort 150: j’estime que la transhumance de printemps en fera périr autant avant d’être arrivé à Ségovie où doit se faire la tonte. Quoique le reste m’ait paru très sain, je ne puis me résoudre à le conduire en France... Je suis donc déterminé à remplacer entièrement ce troupeau, quelque perte que m’offre ce parti.” Il ya maintenant un an que GILBERT est en Espagne, et tout ce temps a été perdu.

Le Ministre lui fait adresser, enfin, vingt mille francs. GILBERT voyage alors dans de nombreuses villes d’Espagne, cherchant les meilleurs moutons. Il progresse de plus en plus vers le nord, derrière les bêtes qui gagnent l’estive des montagnes. Dans l’été 1800, enfin, il parle de sa maladie: (16)

“Ce qu’il y a de certain, c’est que j’ai été attaqué à Léon

d'une fièvre violente avec des douleurs aiguës dans les reins, les cuisses, les genoux...Il me fallait, mort où vif, me rendre dans les montagnes de Las Babias. J'avais sur les bras de nombreux bergers, des troupeaux divisés qu'il me fallait réunir, et très peu d'argent. Je suis donc parti avec la fièvre qui dans le même jour, m'a quitté, repris, quitté, puis repris encore et a fini par se déclarer tierce ."

Au mois d'août 1800, GILBERT arrive finalement à Léon, après deux cent cinquante kilomètres de marche harassante depuis Ségovie, la troupe bivouaquant le plus souvent à la belle étoile, couchant à même le sol et dans le froid des montagnes. GILBERT est épuisé. Mais il a réussi à rassembler huit cent cinquante moutons, auxquels il faut ajouter les deux cents autres qui sont encore à Sigueruelo, près de Ségovie. Aussi, après avoir passé quelques jours cloué au lit, le professeur décide de retourner chercher ses dernières bêtes. Ce voyage sera le dernier calvaire de GILBERT. Il meurt le 7 septembre 1800, à Sigueruelo, dans un dernier accès de fièvre.

On ne sait rien de la mort de GILBERT. Deux fois après le début des fièvres, il s'est préoccupé de sa tête, dans les lettres où il a parlé de sa maladie. Le tableau clinique qu'il décrit laisse à penser que c'est la malaria qui l'a emporté . Sa mort survint sans doute dans la maison d'ANDRÉ GIL HENANZ, le mayoral qui l'avait aidé à constituer son troupeau.

Mais pendant que GILBERT achève sa vie à l'âge de quarante trois ans, un troupeau de mille trente moutons est en marche vers Perpignan: tous arriveront sans encombre au mois de novembre, malgré la fatigue et la clavelée.

A partir de Perpignan, les animaux sont divisés en deux troupeaux:

_Quatre cents sont installés à la métairie de la Tourre.

_Un peu plus de six cents s'établissent au Mas Coll et dans

deux métairies voisines de Perpignan.

Cependant, des difficultés nouvelles apparaissent lorsque la "falère" affecte certains animaux, les plus robustes en particulier. En fait, ceux qui s'alimentaient le plus furent victimes d'entérotoxémie.

Mais le troupeau réuni par GILBERT ne devait pas rester en Roussilon dans sa totalité, et le 16 mai 1801, un convoi de quatre cent dix-huit bêtes prend la route en direction de Paris. Les lieux de passage et de livraison sont les suivants:

_Nîmes, neuf béliers, quarante-deux brebis à destination des citoyens acheteurs du Gard, de l'Aveyron et du Tarn.

_Valence, onze béliers et vingt-quatre brebis pour la Drôme et les Basses Alpes.

_Lyon, vingt béliers et soixante-dix brebis à destination du Rhône, du Léman, de la Haute Loire, du Mont Blanc, et du Puy de Dôme.

_Mâcon, deux béliers et trois brebis pour la seule Saône et Loire.

_Paris, enfin, vingt-deux béliers , cent quatre vingt-trois brebis, à répartir entre la Bergerie Nationale de Rambouillet et six départements d'Ile de France. Notons que vingt-huit bêtes provenant de la cavana de l'Infantado seront remises à la veuve de GILBERT.

Les ovins français allaient bientôt devenir de bons producteurs de laine. En 1821, Mr PONS-PELISSIER indique que près de vingt mille mérinos et métis sont recensés dans les Pyrénées Orientales, sur un total de deux cent soixante-dix mille têtes.

Le but ultime du professeur était atteint, enfin. Pourtant, on ne peut que regretter l'accumulation des difficultés au cours de sa mission. Un peu plus de motivation de la part du gouvernement aurait sans doute suffi à éviter les gaspillages de temps, d'argent, et de vies humaines. La perte d'un

homme du caractère, de la trempe, et du savoir de GILBERT, fut immense pour la profession vétérinaire et pour la nation.

IV: Discussion sur l'homme et son oeuvre. Conclusion.

1. Un homme remarquable.

François Hilaire GILBERT fut, outre une figure de l'art vétérinaire, un homme d'exception. Toute sa vie, il fut un passionné: dans chacune de ses actions, grande ou petite, il mit la même application, le même désir de bien faire, ce qu'il paya de sa vie. La période du 12 août au 7 septembre 1800 fut pour lui un calvaire, qu'il sut assumer jusqu'au bout. De son lit de mourant, il fit parvenir ces quelques lignes aux gens qui l'attendaient à Perpignan: (16)

"vous savez tout ce qu'il faut dire de ma part à tous ceux qui ont la bonté de se souvenir de moi. Faites mes compliments à vos bergers. Je n'ai rien négligé pour leur procurer un beau troupeau; il me coûte cher; mais si nous atteignons notre but, j'aurai bientôt oublié toutes les traverses qu'il m'a fait éprouver."

Ces mots sont très évocateurs du caractère de GILBERT. c'était un homme courageux, humble, et surtout d'une grande générosité. Il faut noter ici sa reconnaissance aux bergers, auxquels il a toujours accordé une grande importance dans la réussite de son voyage.

Il fit état de cette générosité à maintes reprises. Au cours de son périple espagnol, il dut dépenser de grosses sommes d'argent de sa poche pour parvenir aux fins de sa mission. Auparavant, il avait employé son traitement de professeur, très modeste pourtant, pour nourrir la famille d'un ami emprisonné à Saint-Lazare, laissant croire à celui-ci que l'administration continuait à lui verser une indemnité...

Il s'illustra aussi en 1789, lorsque l'Assemblée Nationale demanda une aide des citoyens volontaires. En patriote, il n'hésita pas à donner son trésor le plus cher: les médailles d'or obtenues en récompense de ses succès aux concours d'Amiens, d'Arras et de Paris.

Comme je l'ai déjà signalé, il fut sans doute influent auprès de COUTHON pour éviter la guillotine à CHABERT. Il n'hésita pas non plus à défendre l'École lorsqu'elle était menacée.

Lors de son aventure en Espagne, la troupe avec laquelle il voyageait fut attaquée et dévalisée. Par chance, il en fut épargné, car il s'était écarté de la route quelques heures plus tôt pour aller reconforter une famille immigrée dans le besoin et qui lui avait fait appel...

GILBERT était aussi un homme d'une grande droiture, et lorsque le Duc de l'INFANTADO, Grand d'Espagne et grand propriétaire de moutons, lui offrit un troupeau de mérinos, à lui personnellement, il refusa: (4)

"Si c'était, Monsieur le Duc, pour mon compte particulier que je fusse venu en Espagne chercher des moutons, je ne considérerais que ce que vous êtes, ce que je suis moi-même, j'accepterais sans hésiter. Mais ce sentiment ne peut faire oublier que je suis l'agent de la République et que je ne puis engager sa reconnaissance sans l'assentiment de son gouvernement... J'ai cru n'avoir d'autre parti à prendre que de faire passer au Ministre de l'Intérieur la lettre mille fois trop obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire."

Autant d'anecdotes qui démontrent à quel point GILBERT était bon, généreux, et honnête. A n'en pas douter, il fut un homme remarquable à tous les points de vue. (13)

2. Un scientifique reconnu et un précurseur.

Nous l'avons vu, GILBERT fut un important homme de science en matière d'agriculture et d'élevage. Ses succès aux concours agricoles de Paris, d'Amiens, et d'Arras en 1787 et 1788 l'ont placé au premier rang, et son "Traité sur les prairies artificielles" (16) fut adopté comme un ouvrage de référence, fondement des progrès de l'agriculture. Il fut imprimé à sept reprises, la dernière en 1826, et fut traduit en plusieurs langues.

GILBERT nous a laissé de nombreux ouvrages et articles, sur des sujets variés. Concernant les animaux nuisibles, il fit notamment plusieurs mises au point pour dénoncer la nuisance des uns et l'utilité des autres.

Et surtout, il ramena d'Espagne les moutons de race mérinos, qui furent les fondations d'un progrès génétique dans l'espèce ovine, dont nous pouvons encore voir les résultats aujourd'hui.

Véritablement, GILBERT a su poursuivre, en pleine période révolutionnaire, des objectifs économiques, techniques, scientifiques, et humains, chose assez inimaginable aujourd'hui. Son esprit novateur a permis la naissance de l'agriculture et de la zootechnie modernes. Il a su mettre toute sa passion, et jusqu'à sa vie, au service de l'intérêt général.

Le souvenir de GILBERT persiste encore en Espagne, en quelques lieux peu connus. Le 24 mai 1959, lors du seizième congrès mondial vétérinaire, une plaque commémorative le concernant a été posée sur un mur de la mairie de Sigueruelo. Sa tombe doit se trouver dans l'ancien cimetière du village, à l'abandon. Le docteur Pierre BONNAUD, ancien directeur des services vétérinaires de Vendée et à qui nous devons bon nombre de renseignements et archives, a tenté récemment de découvrir la tombe du professeur GILBERT.

Ses recherches, longues et difficiles, ont permis de mettre à jour cinq sépultures dans l'ancien cimetière qui sert maintenant de dépotoir: pas une n'est celle de GILBERT (4). Mais outre ces tombes, une très importante quantité de squelettes ont été découverts, enterrés sans plaque ni cercueil. C'était là le sort des plus pauvres. Il est possible que le professeur GILBERT, sous-directeur de l'École d'Alfort et membre du corps législatif sous le Consulat, fut de ceux-ci.

Pour finir, citons encore ces quelques mots du baron CUVIER, le célèbre naturaliste, tirés de son discours du 7 octobre 1801 à l'Institut, soit plus d'un an après la disparition de GILBERT: (12)

"La mort de GILBERT a plongé ses amis dans le deuil, elle a laissé dans l'abandon une famille intéressante, et, ce qui doit sans doute être dit dans son éloge: elle a fait vaquer, à l'Institut, une place que, jusqu'à présent, la classe des sciences physiques n'a cru pouvoir emplir...C'est là aussi une sorte d'hommage qui prouve, mieux que tous les discours, l'étendue de la perte qu'elle a faite."

CHAPITRE SECOND:

LA VIE ET L'OEUVRE DE

CHARLES MICHEL FRANÇOIS
FROMAGE DE FEUGRÉ
(1770-1812)

Vétérinaire en chef de la Gendarmerie de la Garde de
sa Majesté l'Empereur et Roi.

Membre de la Légion d'Honneur.

Docteur en Médecine de l'Université de Leipzig.

Membre de la Société d'Emulation d'Alençon,
de la Société d'agriculture de Cambrai,
de celle de Caen,

de la Société de Médecine de Bordeaux.

Professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort.

.....

"Le trente et un décembre mille sept cent soixante dix a été baptisé par nous, prêtre vicaire soussigné, Charles Michel François FROMAGE, né le même jour, du légitime mariage de Michel, François, et de Geneviève HUREL, les pères et mères." (20)

Ainsi se présente dans les archives de la mairie de Sainte-Marguerite de Viette, près de Lisieux en Normandie, l'acte de naissance de l'un de nos aînés, dont la vie, bien que courte et mouvementée, fait date dans nos annales vétérinaires. Dans ces quelques pages, je tenterai de

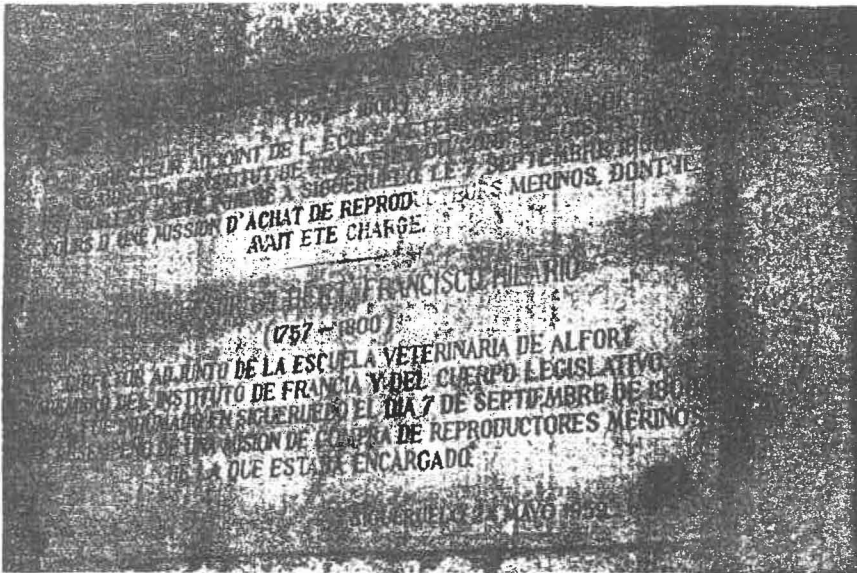


Figure 8: Plaque commémorant le souvenir du professeur GILBERT.

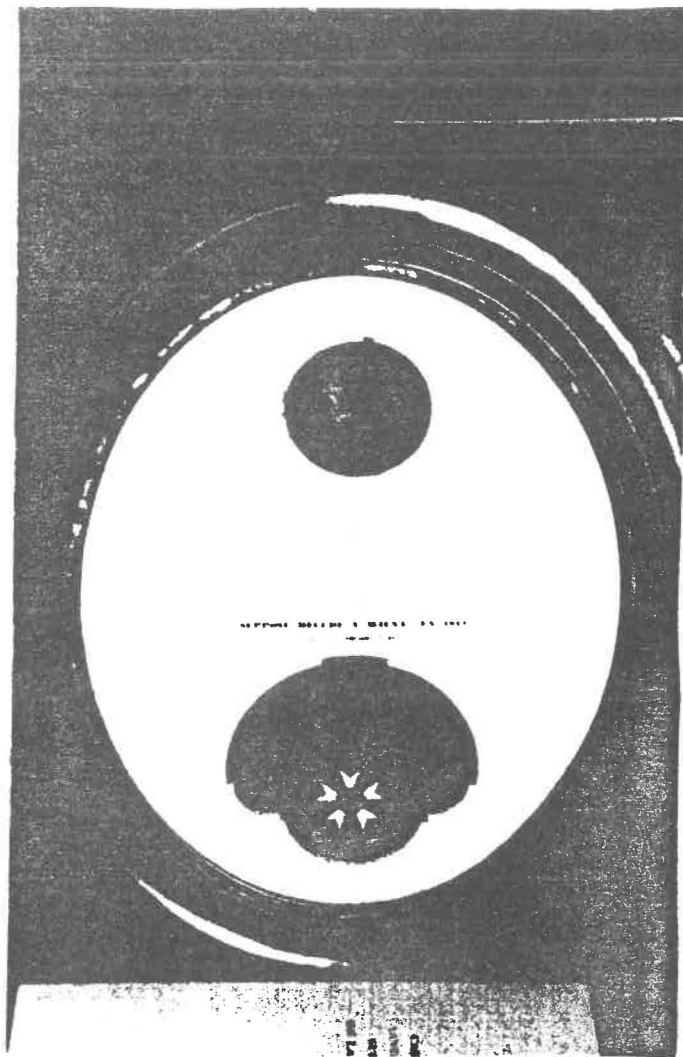


Figure 9 : Portrait de FROMAGE de FEUGRÉ.
(Bibliothèque ENVA)

rapporter ce qu'a été sa vie, sa carrière, et comment il a pu se distinguer, comme son confrère GILBERT, par son esprit moderne et son entreprise qui font de lui un vétérinaire précurseur.

I: Une vie mouvementée.

1. Un curieux parcours universitaire et la rencontre avec Daubenton.

Après des études au collège de Lisieux, qui le destinent à l'état ecclésiastique, FROMAGE de FEUGRÉ devient professeur de philosophie dans ce même collège.

Mais la révolution est en marche, et FROMAGE de FEUGRÉ devient membre de la "Société des Amis de la Constitution de Lisieux", ce qui va sans doute lui être utile dans ces temps mouvementés. En effet, le 9 Brumaire An III (30 octobre 1794), la Convention décide la création d'une école normale à Paris,

"où seront appelés de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner." (20)

FROMAGE de FEUGRÉ y est reçu comme l'un des premiers élèves le 20 janvier 1795, dans l'amphithéâtre du Muséum d'Histoire Naturelle, les locaux appropriés n'étant pas encore prévus.

DAUBENTON, qui avait été professeur à l'École d'Alfort sous l'Ancien Régime, est nommé pour enseigner l'histoire naturelle à l'École normale, alors qu'il est presque octogénaire. Les cours doivent durer quatre mois, à la suite desquels les nouveaux pédagogues devront ouvrir, dans leur district, d'autres Écoles normales. Mais en cette période trouble, ce projet doit être abandonné, car dès le mois

d'avril 1795 la plupart des élèves se trouvent dans une misère grandissante, l'école manquant de tout. Elle ferme donc très vite, et ses occupants sont contraints de s'orienter vers d'autres voies.

La rencontre avec DAUBENTON est-elle une révélation pour FROMAGE de FEUGRÉ? Toujours est-il qu'on le retrouve quelque temps après à l'École vétérinaire d'Alfort, qui de royale est devenue nationale. J'ai pu retrouver, lors de mes recherches au centre départemental des archives de Créteil, l'acte officiel de son admission à Alfort. Il y entre le 17 thermidor An IV (4 août 1796), en qualité d'élève militaire gratuit (voir annexe 6). Sa scolarité se déroule jusqu'en 1800, dans les conditions particulièrement difficiles que nous avons déjà évoquées: les privations, le recrutement des armées en 1799, les disparitions de FLANDRIN et GILBERT. Vers la fin de ses études, FROMAGE de FEUGRÉ est nommé répétiteur. Les postes de répétiteurs, établis par la loi du 29 Germinal An III, étaient attribués aux élèves

"les plus avancés dans leur art," (10)

ce qui honore le jeune homme. Il obtiendra son diplôme en septembre de la même année. (1800)

2. Les années d'enseignement à l'École d'Alfort.

En l'An IX, il devient professeur de "maladies, jurisprudence, et maréchalerie". Dans cette curieuse association de trois domaines très différents, la maréchalerie tient sans doute la place essentielle. Cette chaire est rétablie depuis peu, et l'importance de cette activité à l'époque a déjà été soulignée. (Première partie, chapitre premier, paragraphe 6.)

L'enseignement des maladies est une nouveauté: jusque là, les cours théoriques de pathologie n'existaient

2 Division.

Bureau

Donc le maître

Liberté.



Egalité.



Nota. Les réponses à faire au Ministre, doivent relater exactement la date des lettres qu'on en a reçues, et porter en marge l'indication ci-dessus du Bureau, afin d'éviter tout retard dans l'expédition des affaires.

Paris, le 17 Thermidor An 4. de la République Française, une et indivisible.

Le Ministre de la Guerre,

Au Com^{te} Le Maître Nourissault

Donc le Maître Militaire de l'École Vétérinaire d'Alfort

Je vous autorise, Citoyen, à admettre à l'École Vétérinaire, en qualité d'Élève Militaire gratuit, Fromage de la Commune de Nisais, Département de Colmar, pour suivre les cours ordinaires de l'École Vétérinaire. Vous voudrez bien faire joindre Citoyen de toutes les autres autorités attachées à cette Place.

Salut et fraternelle amitié
Pottier

Figure 10: Lettre d'admission de FROMAGE de FEUGRÉ à l'École Vétérinaire d'Alfort.

pratiquement pas, et l'étude des maladies se faisait aux hôpitaux, sous la direction d'un professeur de clinique.

FROMAGE de FEUGRÉ est également chargé de la pratique des opérations. Et pour ce qui est de la jurisprudence, c'est aussi cette année qu'elle apparaît dans l'enseignement, sans doute à l'initiative de HUZARD,

"le fondateur de notre jurisprudence vétérinaire," (26).

Pour un jeune professeur, tout juste sorti de ses études, c'est véritablement un programme très lourd.

De sa vie d'enseignant, nous avons relevé quelques appréciations qui ne sont pas très flatteuses: Au cours d'une visite à l'École d'Alfort en 1802, RUDOLPHI, directeur de l'École vétérinaire de Greifswald, reproche à FROMAGE de FEUGRÉ son inexpérience, et sa diction qu'il juge peu agréable.

D'autre part, HÉROUARD et COLLAINE (18) le critiquent dans leur ouvrage "Notice sur l'état actuel de l'École Nationale d'Économie Rurale Vétérinaire d'Alfort", en 1803: ils le jugent

"nul, n'ayant en vétérinaire que des connaissances très superficielles."

Mais ces deux jeunes gens, scolarisés de 1798 à 1802, ne cachent pas leur haine pour leur professeur. Leur jugement perd alors de son objectivité, et donc de sa valeur.

De plus, des recherches personnelles au centre départemental des archives de Créteil m'ont permis de découvrir une lettre du Premier Ministre, adressée à CHABERT, qui me semble de toute première importance. (donnée en annexe). Son contenu est clair: à la demande de CHABERT, en reconnaissance à ses qualités à son excellent travail, FROMAGE de FEUGRÉ reçoit un traitement égal à celui des autres professeurs (voir annexe 10), ce qui peut modifier les jugements sévères recueillis par notre confrère P. JEANJOT-ÉMERY.

2^e DIVISION.

BUREAU
d'Agriculture

Liberté.



Egalité.

RÉPONSE à M.
Lettre du 12. Juin 1802
an 10.
ENREGISTRÉE à
l'arrivée, N. 44. 9



Paris, le 2. Août an 9 de la
République une et indivisible.

ENREGISTREMENT
du Depart. N. 452

Le Ministre de l'Intérieur,

Directeur de l'École d'Alfort, Directeur de
l'École Nationale d'Économie Rurale Vétérinaire d'Alfort.
N. 55

D'après votre demande, citoyen, et le
compte succinct que vous m'avez rendu
de votre activité en faveur de Fromage,
des soins qu'il donne aux élèves pour
l'instruction de la Mairie d'Alfort et des
succès qu'il obtient, je lui ai accordé
le même traitement qu'aux autres
professeurs de l'École.

Vous le fera porter pour la somme
de quatre mille francs, dans lequel les
employés à compter du premier de Mars
prochain.

Ce vous est dû
CHABERT

Figure 11: Lettre du Ministre de l'Intérieur à CHABERT, à propos de FROMAGE de FEUGRÉ.

Son exercice à Alfort est marqué par de nombreuses publications, et par une collaboration étroite avec CHABERT, celle-ci ne pouvant que lui apporter reconnaissance et importance. Notons également que dès cette époque, FROMAGE de FEUGRÉ semble animé d'un certain désir de promouvoir sa profession, (qui il faut bien le reconnaître ne jouit pas encore d'une grande considération (23)) en publiant notamment: "Des moyens de rendre l'art vétérinaire plus utile en améliorant le sort de ceux qui l'exercent." (3) Tout au long de sa carrière, il saura toujours défendre les intérêts de la profession vétérinaire.

3. Un départ précipité.

Mais de graves événements se produisent à l'École au cours de l'année 1805. Nous les avons déjà évoqués en première partie, il s'agit du départ forcé de FROMAGE de FEUGRÉ et de CHAUMONTEL. Bien que nous ne sachions rien de précis sur les faits eux-mêmes, on possède, au sujet de FROMAGE de FEUGRÉ, une correspondance entre différents membres de l'administration: Le 12 fructidor An XIII (30 août 1805), LANCEL, chef de division de l'agriculture au Ministère, écrit à CHABERT: (20)

"Son excellence le Ministre de l'Intérieur me charge de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous lui rendez compte de l'exécution des ordres qu'il vous a donnés relativement à la destitution du Sr FROMAGE, et à la transcription sur vos registres de la lettre qu'il vous a adressée à ce sujet. S.E. est satisfaite des soins que vous avez pris dans cette circonstance et elle me charge de vous témoigner le désir qu'elle a de conserver dans son intégrité la réputation de l'École et celle de ses professeurs."

Le 3 nivôse An XIV (24 décembre 1805), une autre lettre ainsi conçue: (20)

"S.E. le Ministre de l'Intérieur vous a nommé pour faire, conjointement avec MM. HUZARD et CHAUSSIER, un examen des registres et de la gestion de M. FROMAGE, ex-professeur de Forges à l'École Impériale Vétérinaire d'Alfort.

Le Sr FROMAGE est prévenu qu'il doit se présenter à vous et vous remettre ses registres et tous les renseignements qui pourront vous mettre à même de faire un rapport motivé sur sa conduite et sur l'utile emploi des matériaux qui lui ont été confiés pendant son séjour à l'École."

FROMAGE de FEUGRÉ quitte donc l'École en cette fin d'année 1805, dans de troubles circonstances, les faits reprochés au professeur n'étant pas précisément décrits ni éclaircis.

4. L'aventure napoléonienne.

A sa sortie de l'École d'Alfort, FROMAGE de FEUGRÉ entre comme vétérinaire dans la Gendarmerie de la Garde Impériale, et va ainsi suivre l'aventure napoléonienne.

On le retrouve à Leipzig en 1807, où il reçoit le titre de docteur en médecine. On peut s'interroger sur les conditions d'obtention de ce doctorat au cours d'un séjour probablement court dans cette ville universitaire. S'agit-il d'un titre "honoris causa", comme le suggère notre confrère Jean LUCAS (24)? Ce titre lui était-il utile pour gravir les échelons de la hiérarchie militaire? Ce n'est qu'une hypothèse. On peut effectivement penser qu'il dut bénéficier des facilités liées au prestige de l'armée napoléonienne. Mais il existe d'autres explications. FROMAGE de FEUGRÉ trouve à Leipzig une société intellectuelle enrichissante, avec laquelle il partage bon nombre d'idées. LECLAINCHE (22) cite

notamment sa rencontre avec le docteur et philosophe LUX, un des esprits scientifiques les plus modernes de son état, et qui tente de créer à Leipzig un "Institut Économique Vétérinaire". Le titre de docteur en médecine décerné à FROMAGE de FEUGRÉ fut ainsi vraisemblablement le résultat des échanges avec ce monde universitaire, vivant de conceptions identiques.

J'ai eu entre les mains, grâce à la bonne volonté du personnel du centre départemental des archives, l'original du diplôme de docteur en médecine délivré à FROMAGE de FEUGRÉ. Il s'agit d'un parchemin de grande taille, cacheté à la cire. Malheureusement, son état et ses dimensions n'ont pas permis une reproduction de qualité suffisante pour qu'elle puisse figurer ici.

Les dernières années de la vie de FROMAGE de FEUGRÉ ne sont pas très riches en documentation. Nous savons simplement qu'il passe un temps assez long en France dans les années 1810-1811, période pendant laquelle il s'occupe à ses "Correspondances", son oeuvre majeure dont je reparlerai un peu plus loin.

En 1812, la guerre menace de nouveau. Après l'échec rencontré en Espagne, NAPOLÉON prépare pour juin le départ pour la campagne de Russie: six cent mille hommes, dont FROMAGE de FEUGRÉ, partent ainsi vers Moscou. Et, comme on le sait, ce voyage est un désastre pour l'Empereur et son armée: seuls quarante mille soldats rentrent sains et saufs.

FROMAGE de FEUGRÉ, lui, ne reviendra pas. Il meurt, en cet hiver 1812, de froid et d'épuisement sur le bord d'une route, près de Wilna en Lituanie. Il a alors quarante deux ans seulement, et c'est une perte importante pour la profession vétérinaire. Et selon l'observation de P.JEANJOT-ÉMERY, sans doute est-il le premier vétérinaire mort pour la France.(20)



*Société d'Emulation
de la Ville de Cambrai*

Stans die 7 Septemberis an 13.

Monsieur Fromage Professeur à l'École Vétérinaire d'Alfort
a été nommé membre correspondant de la Société
En foi de quoi le présent Diplôme lui a été
délivré à Cambrai le quatre Septembre an Treize

Le Président Le Secrétaire perpétuel Le Trésorier

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Figure 12: Diplôme de la Société d'émulation de Cambrai délivré à FROMAGE de FEUGRÉ.

II: Un scientifique aux préoccupations étendues.

1. Une bibliographie abondante.

FROMAGE de FEUGRÉ était un homme instruit, et cette instruction qu'il reçut bien avant son arrivée à Alfort lui donna le goût de la science et de la connaissance. Ce caractère constitue une qualité primordiale qui a été, toute sa vie, le moteur de ses travaux.

FROMAGE de FEUGRÉ semblait être un boulimique de la recherche et du progrès, dans des domaines aussi nombreux que variés: Du ver à soie au lait de vache, en passant par la législation rurale, sa production bibliographique est particulièrement riche. Il est l'auteur de divers ouvrages concernant la zootechnie et l'économie rurale, domaines qui lui apparaissaient, comme à GILBERT, de première importance pour le développement et le progrès de l'agriculture. On a de lui: (3)

— "D'une altération du lait de vache désignée sous le nom de lait bleu."

— "Traité élémentaire et pratique sur l'engraissement des animaux domestiques."

— "Importance de l'amélioration et de la multiplication des chevaux en France."

— "Des chenilles des avoines et des moyens d'empêcher leur ravages."

— "Mémoire sur l'avantage et les moyens de disposer d'une manière salubre les bâtiments, les fumiers, les égouts, et l'abreuvoir d'une ferme."

Il fournit en outre un grand nombre d'articles au "Cours complet d'Agriculture" de ROZIER, publié en 1809. Son désir de solidariser art vétérinaire et agriculture pour un progrès plus sensible est constant.

Étant professeur de jurisprudence, il publie également quelques ouvrages relatifs à la législation rurale:

— "Des lois sur la garantie des animaux."

— "De la garantie et du commerce des animaux."

2. Une méthode résolument moderne.

N'oubliant pas la destinée première des vétérinaires, il emploie ses talents de pathologiste, laissant des notes particulièrement intéressantes. Dans le "Dictionnaire usuel de chirurgie et de médecine vétérinaire" de BOUGNOT (6), publié pour la première fois en 1835 et jusqu'en 1890, l'auteur cite FROMAGE de FEUGRÉ au chapitre de la claudication. En voici un extrait:

"Quoi qu'il en soit, voici d'après FROMAGE de FEUGRÉ, les principaux moyens d'être renseigné sur ce point:

On distingue quatre temps dans la part que chaque membre prend aux allures: 1er temps, le lever; 2ème temps, le soutien, instant où le pied avance à peu près sans monter ni descendre; 3ème temps, le poser, instant où il regagne le sol; 4ème temps, l'appui, moment où le pied qui a touché le sol supporte sa part du corps jusqu'à un nouveau lever. Si l'on considère dans sa marche un cheval boiteux, on voit que le membre malade fait son lever le plus vite, son soutien le plus long, son poser le plus tardif, et son appui le plus court qu'il est possible. Au contraire, le membre qui correspond à celui qui est malade fait son appui le plus long, et les autres temps les plus courts possibles, afin de venir au secours de celui qui est souffrant. Si ce mal est léger et qu'il existe à un membre antérieur, la tête s'élève dans l'instant où il fait son appui, et la charge se prolonge sur le bipède diagonal opposé... Lorsque la douleur existe à un membre postérieur, la tête s'abaisse à l'instant où ce membre fait son appui, et ce mouvement, en reportant sur les membres de devant une partie du poids du corps, soulage d'autant ceux de derrière; le membre postérieur sain accélère son poser pour prolonger

son appui. Dans les boïteries légères, dont le siège ne se manifeste pas d'abord suffisamment, au lieu de faire marcher le cheval au pas sur un chemin de sable ou de terre, on le fait partir au trot sur le pavé, et l'on a soin que le conducteur, courant à pied, tienne la longe à environ 0m20cm de la tête. on se place d'abord en arrière, puis en face du cheval, et ensuite de manière à la voir trotter de côté, et même en cercle avec changement de main..."

Cette étude, très complète, de la claudication par FROMAGE, se poursuit sur plusieurs pages: comment déterminer le siège de la boïterie sur un membre, ses origines possibles, le tout par un série d'observations précises et minutieuses; il distingue les "efforts de cuisse" à ceux "de jarret", donne des diagnostics différentiels.

De toute évidence, FROMAGE de FEUGRÉ a su dans ce travail développer une véritable méthode scientifique au sens moderne du terme; il ne suggère pas quelque théorie, mais s'appuie pour tirer ses conclusions sur des faits concrets et des observations cliniques. C'est une méthode qui s'applique encore quotidiennement dans notre médecine contemporaine, mais qui n'était pas si répandue au début du dix-huitième siècle.

De même, CADIOT et ALMY citent dans leur "Traité de Thérapeutique Chirurgicale" une technique d'opération des poches gutturales, mise au point par FROMAGE de FEUGRÉ et CHABERT. Elle sera reprise régulièrement à Alfort dans le cours du professeur COQUOT, de 1910 à 1940.

Dans la même état d'esprit, l'ex-professeur nous a laissé deux ouvrages de médecine et de chirurgie vétérinaire:

_"La Médecine des Animaux domestiques, le Cheval, le Boeuf, le Mouton, le Cochon, le Chien."

_"Traité des Fractures des Animaux domestiques."

Ces deux ouvrages ne sont pas révolutionnaires dans

l'art vétérinaire de l'époque, mais leur auteur s'efforce toujours de se fonder sur de véritables observations. C'est là la grande idée de FROMAGE de FEUGRÉ, dont l'oeuvre principale va naître de cet esprit ouvert et moderne.

III: Les "CORRESPONDANCES".

1. Un projet réfléchi et enfin réalisé.

Il y a longtemps que FROMAGE de FEUGRÉ réfléchit à un projet de publication régulière, qui pourrait être reçue par qui le veut, et qui serait en quelque sorte une source d'information, et également de formation. En avril 1810, l'idée a bien mûri dans la tête du vétérinaire en chef de la Gendarmerie d'élite, et il fait paraître à cette date le premier journal d'information vétérinaire.

Le titre en est d'abord: "Correspondances sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques", puis il devient "Correspondances sur les animaux domestiques", avec en sous titre :

"Pour perfectionner les Moyens de les choisir, de les employer, de les entretenir en santé, de les multiplier, de les traiter dans leur maladies; en un mot, d'en tirer le parti le plus utile aux Propriétaires et à l'État." (15)

2. Principe et organisation de la publication.

Les notes sont

"recueillies de la pratique d'une société d'hommes de l'art, Français ou étrangers, et publiées périodiquement par Monsieur FROMAGE de FEUGRÉ." (15)

Il s'agit d'un journal, dont les colonnes sont ouvertes à tous les auteurs qui le souhaitent. Car si FROMAGE de

FEUGRÉ est bien le rédacteur en chef,

“messieurs les propriétaires, cultivateurs, médecins, jurisconsultes, vétérinaires et amateurs sont priés de contribuer à l'objet de cet ouvrage: on souhaiterait, à la vérité, recevoir des mémoires bien soignés, mais on reçoit avec reconnaissance de simples brouillons, ainsi que des notes détachées.” (15)

Le journal est annoncé comme devant paraître chaque mois, sous forme d'un cahier de quarante-huit pages. L'imprimerie est celle de la veuve DELAGUETTE. FROMAGE de FEUGRÉ écrit encore:

“Une manière sûre, prompte et assez économique d'envoyer des observations, est de prendre une grande feuille de papier à lettre, de la couvrir d'écriture fine, et de l'affranchir pour cinq sous en l'adressant à Monsieur FROMAGE de FEUGRÉ, Vétérinaire en chef de la Gendarmerie d'Élite, rue du petit musc, n° 2, à Paris.” (15)

3. Un travail sans précédent.

Cette forme de publication est véritablement une innovation, et mérite le qualificatif de périodique, tel que nous le concevons aujourd'hui dans notre presse professionnelle.

Auparavant, il y avait bien eu les “Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques”, dites “Instructions vétérinaires”, rédigées par un groupe de vétérinaires, professeurs ou praticiens, et mises en ordre par CHABERT, FLANDRIN, et HUZARD. Mais il s'agissait là d'exposés historiques et didactiques plus que de relations d'observations. La publication devait être annuelle. Un tome parut en 1782 et n'eût pas de suite. Elle fut reprise de 1791 à 1795.

Ensuite intervint un autre mode de publication des

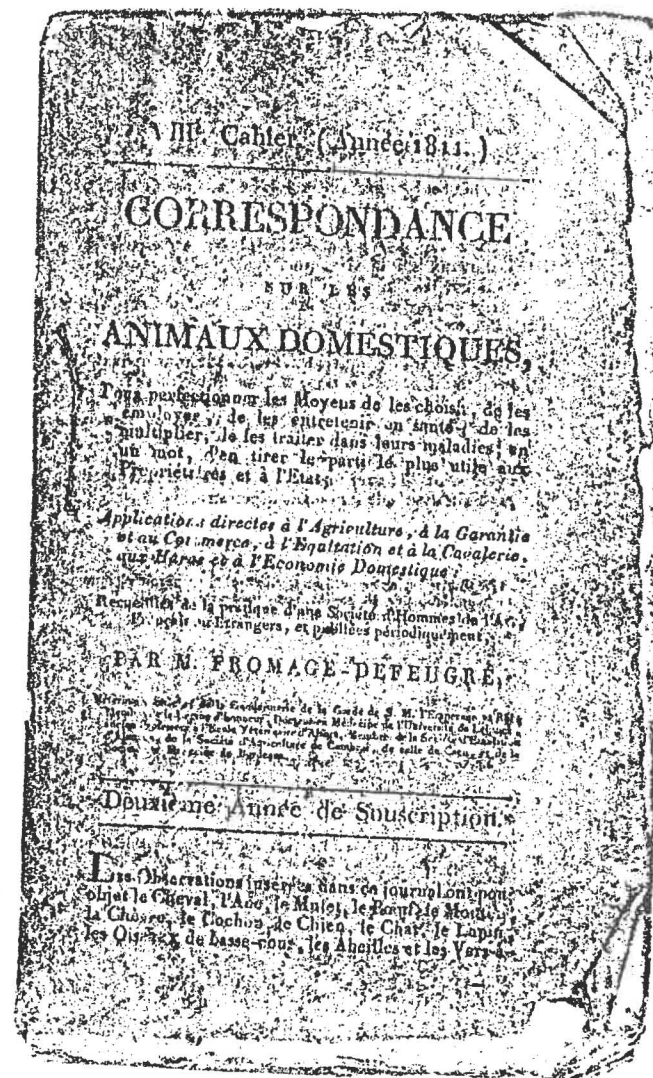


Figure 13: page de couverture du VIII^{ème} cahier des “Correspondances”

travaux effectués à l'École d'Alfort et des observations recueillies par les anciens élèves, qui prenaient place, mais de façon irrégulière, dans les journaux agricoles, tels "La Feuille du Cultivateur" ou "Les Annales de l'Agriculture Française".

Puis ce furent des brochures publiées par le Ministère de l'Intérieur et qu'on appela rapidement "Compte-rendus d'Alfort" à partir de 1806. On y trouve le relevé de nombreux faits recueillis aux hôpitaux d'Alfort ou dans la pratique rurale.

Aucun de ces journaux ne parut avec une régularité mensuelle et avec possibilité d'abonnement. Tandis que pour les "Correspondances", dès 1810,

"on souscrit chez M. BUISSON, libraire, rue Git le Coeur, n°10, à Paris." (15)

Mais on pouvait se procurer le mensuel, sur demande, chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Pour 1811, le prix de la souscription est de huit francs pour les douze cahiers, que l'on reçoit franco de port par la poste, dans tous les départements.

4. Une valeur scientifique indiscutable.

Notons dès maintenant que les articles de FROMAGE de FEUGRÉ ainsi que ceux des vétérinaires auxquels il ouvrit les colonnes de ses "Correspondances", eurent une certaine audience pendant tout le XIX^{ème} siècle. Il en est de même des différentes publications déjà citées de l'ex-professeur d'Alfort. Nombre d'auteurs de cette époque y font référence dans leurs ouvrages de médecine vétérinaire.

Ainsi DELAFOND, dans son "Traité de Thérapeutique Générale", ne cite pas moins de seize fois les "Correspondances" et autres écrits de FROMAGE de FEUGRÉ.

Quant au "Recueil de Médecine Vétérinaire", successeur attendu des "Correspondances", et qui paraît pour la première fois en 1824 sous l'égide de ROYER-COLLARD, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et de GIRARD Fils, professeur à l'École d'Alfort, il cite également des observations de FROMAGE de FEUGRÉ, qui sont parfois sources de discussions et critiques.

5. Les publications entravées par la guerre.

Une entreprise de l'ampleur des "Correspondances" nécessite beaucoup de présence. N'oublions pas que FROMAGE de FEUGRÉ est attaché à la Garde de l'Empereur, et suit donc de près les déplacements du chef des armées.

Sans doute celui-ci passa-t-il un assez long moment en France en ces années 1810-1811, pendant que ses troupes s'épuisaient en Espagne. Durant cette période, le vétérinaire en chef de la Gendarmerie d'élite semble avoir résidé assez souvent dans la capitale, ce qui lui a permis de mener à bien son ambitieux projet.

Il est encore à Paris au début du mois de novembre 1811, adressant une lettre au Comte de CESSAC, Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre, dans laquelle il demande la faveur de voir son jeune frère, Romain Théodore FROMAGE, qui vient d'être nommé vétérinaire en chef du "III^{ème} bataillon du train d'artillerie".

Mais le travail qu'exige une publication mensuelle est évidemment peu compatible avec la carrière des armes en temps de guerre, et fin 1811, les "Correspondances" cessent de paraître. La totalité des cahiers reliés forme quatre volumes.

Et en juin 1812, c'est le départ pour la désastreuse campagne de Russie, au cours de laquelle FROMAGE de

FEUGRÉ décède comme nombre de ses compatriotes.

Les "Correspondances" n'auront pas de suite. Mais l'idée de FROMAGE de FEUGRÉ subsistera, à travers le "Recueil de Médecine Vétérinaire", créé en 1824 et que nous pouvons lire encore aujourd'hui.

IV: Mise au point sur les faits reprochés à FROMAGE de FEUGRÉ. Conclusion.

Dans son "Histoire illustrée de la Médecine Vétérinaire", LECLAINCHE écrit:

"En France se détache l'intéressante figure de FROMAGE de FEUGRÉ. " (22)

Celui-ci eut, comme nous l'avons vu, une personnalité forte, et une existence agitée au cours de laquelle il ne fut pas toujours apprécié et écouté. Souvent associé à CHABERT, dont il fut un précieux collaborateur, il nous a laissé une bibliographie particulièrement riche et variée. Ses "Correspondances" font de lui un des vétérinaires novateurs et encyclopédiques du début du XIXème siècle.

Son aventure mérite encore quelques commentaires. En 1839, sa mémoire n'eut pas droit à une réhabilitation par ses pairs. Le conseil des professeurs décida que son nom ne serait pas gravé sur les tables funéraires de l'École, ce professeur

"ayant donné sa démission alors qu'il était menacé d'une enquête qui aurait pu porter atteinte à sa probité. " (20)

Pourtant, à cette même époque, GOUBAUX, professeur à l'École d'Alfort, recueillit d'un certain J.B. CRÉPIN, ancien vétérinaire au "XXème Dragon", qui avait connu FROMAGE de FEUGRÉ au cours des campagnes napoléoniennes, la version suivante des faits reprochés en 1805: le logement de FROMAGE de FEUGRÉ était dans un état déplorable, et il

aurait vendu à son profit les vieux fers et les vieux clous du service des forges pour couvrir les frais de réparation.

Ceci atténue peut-être l'importance du délit reproché au professeur de maréchalerie.

Puisse cette dernière anecdote réhabiliter la mémoire du précurseur de toutes publications périodiques de médecine et de chirurgie vétérinaires, victime sans doute de l'incompréhension de ses pairs.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

A travers ces quelques pages, il est aisé de constater que l'École d'Alfort a beaucoup souffert durant cette dure période de la Révolution Française et de l'Empire. Il ne dut son salut qu'à la foi et à la persévérance de ses professeurs et de ses élèves, qui surent repousser toutes les menaces tout en faisant évoluer la profession vétérinaire et son enseignement.

Quant à GILBERT et FROMAGE de FEUGRÉ, leur histoire méritait bien qu'on s'y intéressât, tant elle fut riche en événements. Ces deux hommes présentent d'ailleurs nombre de points communs, outre celui d'être doué d'un esprit particulièrement ouvert et novateur. Tous deux intégrèrent l'École d'Alfort à un âge déjà tardif, alors qu'ils semblaient destinés à un autre sort. Ils eurent également des préoccupations identiques, comme l'agriculture et l'élevage qu'ils firent progresser par leurs travaux et publications.

Enfin, on peut noter que tous les deux sont décédés hors de nos frontières, à un âge semblable. Et bien que les sépultures de GILBERT et FROMAGE de FEUGRÉ se soient égarées, en Espagne et en Lithuanie, j'ose espérer que ce modeste ouvrage saura nous rappeler, à nous tous leurs confrères, qu'ils furent des hommes modernes, précurseurs, dont l'essence des conceptions est encore perceptible aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

1. BIDAULT F.

-Les chevaux de l'armée sous la Révolution et l'Empire. *Hygiène en paix et en guerre*. Asselin et Houzeau, libraires place de l'École de Médecine, Paris. 1909, 103-171.

2. BOCQUET H. et DEVAUTOUR J.

-Historique du service vétérinaire de l'armée. *Revue de médecine vétérinaire militaire*. 1947, n°4, 293-296.

3. BOISARD. F.

-Notices biographiques sur les hommes du Calvados. Imprimerie de Pagny, 29 rue Froide, Caen. 1848, 122p.

4. BONNAUD P.

-Le voyage en Espagne et la mort de F.H. GILBERT. *VARIA n°1*, 1989, bulletin n°44, 77-118.

-La recherche de la sépulture du professeur GILBERT à Sigueruelo - Province de Ségovie - Espagne. Archives privées non publiées. 1993, 4p.

-Correspondances privées. 1993, 14p.

5. BONNAUD P. et PICARD-BONNAUD F.

-Note historique sur F.H. GILBERT. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire*, 1989, n°62, 169-178.

6. BOUGNOT C.

-Dictionnaire de chirurgie et de médecine vétérinaire. Édition de 1890, tome 1, 222-224.

7. BOULEY H.

-Discours pour la distribution des prix. *Recueil de Médecine Vétérinaire*, novembre 1854, 8-10.

8. BOURGELAT C.

-Règlement pour les écoles royales vétérinaires de France. 1767, vol 1, in 4, 51p.

9. BRESSOU C.

-Les visites de NAPOLÉON à l'École d'Alfort. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire*, 1969, tome 41, 975-978.

10. CHABERT P., FLANDRIN P., HUZARD J.B.

-Instructions Vétérinaires. 1790, édition de 1792, 410p.

11. CHARTON A.

-L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. *Vétérinaires de France*. 1965, 17-21.

12. CUVIER G.

-Éloge de F.H. GILBERT, lu à la séance publique de l'Institut, le 15 vendémiaire An X (07 octobre 1801), 3p.

13. DÉPECHE VÉTÉRINAIRE.

-Autres temps... autres moeurs? n° 234, 20 avril 1991, p15.

14. DESCAMPEAUX A.

-Le Professeur GILBERT. *Bulletin de la Société Vétérinaire Pratique*, 1956, tome 4, 16p.

15. FROMAGE de FEUGRÉ C.M.F.

-Correspondances sur les animaux domestiques. 1811, 8è cahier, 48p.

16. GILBERT F.H.

-l'École Royale Vétérinaire d'Alfort. Document manuscrit vers 1785, 3p.

-Traité des prairies artificielles. 1788, 6è édition, 402p.

-Lettre adressée au Ministre Lucien BONAPARTE. 12 août 1800, 5p.

17. GILBERT F.H. et HUZARD J.B.

-Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention Nationale. *Instructions Vétérinaires*, édition de 1795, 67-79.

18. HÉROUARD T. Fils et COLLAINE L.V.

-Notice sur l'état actuel de l'École Nationale d'Économie Rurale Vétérinaire d'Alfort. 1803, 15p.

19. JEANJOT-ÉMERY P.

-L'École d'Alfort pendant la Révolution de 1789. non daté, 23p.

-Correspondance privée. 1992, 5p.

20. JEANJOT-ÉMERY P. , LUCAS J. , RENARD P.

-Un vétérinaire normand au Pays d'Auge. *Le Pays d'Auge*, octobre 1991, 2-13.

21. LAMOTHE M.A. de.

-Essai critique sur l'historique des vétérinaires militaires pendant le règne de NAPOLÉON Premier. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire*, Vigot frères éditeurs, 1969, tome 41, 959-970.

22. LECLAINCHE E.

-Histoire Illustrée de la Médecine Vétérinaire. Éditions Albin Michel, 1936, tome 2, 92-93, 148.

23. LÉTARD E.

-Les vétérinaires vus par les littérateurs. Vigot frères éditeurs, 1934, 7-11.

24. LUCAS J.

-Correspondances privées. 1992-1993-1994. 45p.

25. Général MENESSION de la LANCE.

-Essai de bibliographie hippique. Éditions Lucien Darbon, libraire, 6 rue de Seine, Paris. 1914, tome 1, p.514.

26.A. RAILLIET et L. MOULÉ.

-Histoire de l'École d'Alfort. Asselin et Houzeau libraires, place de l'École de Médecine, Paris. 1908, 829p.

27. VETO-VERMEIL.

-L'École d'Alfort faillit émigrer à Versailles. n°2, 1993, p.17.

L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT
PENDANT LA RÉVOLUTION DE 1789 ET LE PREMIER EMPIRE.
DEUX ENSEIGNANTS PRÉCURSEURS DE CETTE ÉPOQUE

CHIOCCA Stéphane

RÉSUMÉ: Dans une première partie, l'auteur décrit comment l'École Vétérinaire d'Alfort a passé les périodes mouvementées de la Révolution Française et du Premier Empire. De réformes en projets de fermeture, toujours menacée par les guerres, l'École a survécu, sachant faire évoluer la profession vétérinaire.

A cette époque, de nombreux vétérinaires se sont distingués; GILBERT et FROMAGE de FEUGRÉ sont de ceux-là. Ils font l'objet du second temps de cet ouvrage, dans lequel l'auteur s'intéresse à leur vie et à leur travaux. Ces deux hommes furent, chacun à leur manière, des précurseurs dont l'esprit moderne sut apporter d'importants progrès à la société de l'époque.

MOTS CLÉS: École d'Alfort
Révolution Française
Empire
GILBERT
FROMAGE de FEUGRÉ
précurseurs

JURY:
Président:
Directeur: Pr. TOMA
Assesseur: Pr. PARODI
Invité: Dr. LUCAS

ALFORT VETERINARY SCHOOL DURING THE 1789
FRENCH REVOLUTION AND THE FIRST EMPIRE.
TWO PROFESSORS AHEAD OF THEIR TIME.

CHIOCCA Stéphane

SUMMARY: In the first part, the author describes the tribulations of Alfort Veterinary School throughout the troubled times marked by the French Revolution and the First Empire. In spite of reforms, threats of closure and perils of wars, the school thrived and pioneered the evolution of the veterinary profession.

At the time, many veterinary professors became worthy of notice, in particular GILBERT and FROMAGE DE FEUGRÉ. Their lives and works are subject matter in the second part of this book. Each in their own way, the two men were pioneers whose modern ideas led to breakthroughs of significant benefit for the society of the period.

KEY WORDS: Alfort School
French Révolution
Empire
GILBERT
FROMAGE DE FEUGRÉ
Pioneers

JURY:

President:

Directeur: Pr. TOMA

Assesseur: Pr. PARODI

Invité: Dr. LUCAS
